Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 111 (1975)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1172

22

Montreux, le 29 août 1975

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Mobilier scolaire pour tous degrés d'enseignement

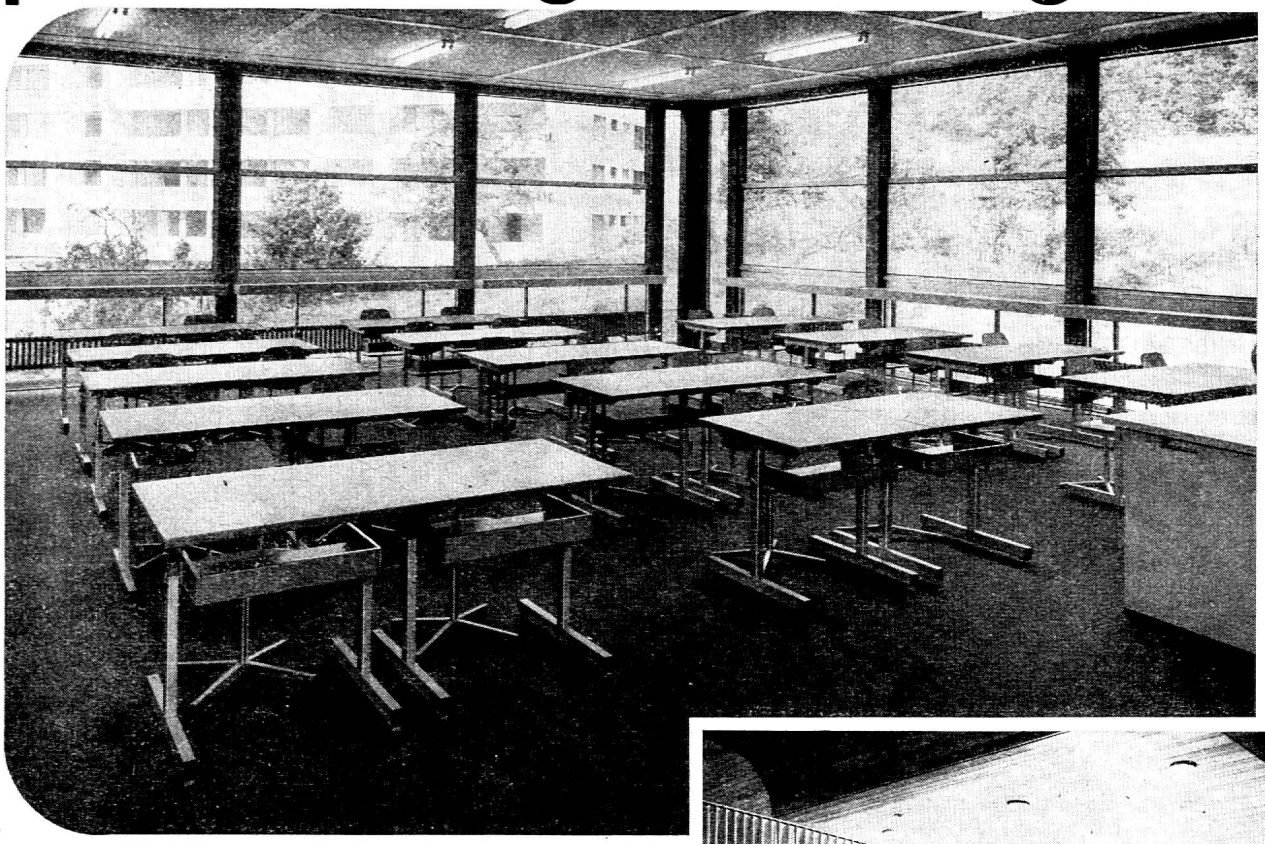

Mobilier pour écoles primaires, secondaires et supérieures

S 21/74

Mobilier pour salles convenant à chaque besoin

En outre, notre programme de vente comprend: Meubles pour écoles enfantines, pupitres de maîtres, mobilier pour l'enseignement des travaux manuels, ménagers, de la physique, chimie et sciences naturelles, mobilier pour écoles professionnelles, salles d'auditoires, matériel pour l'enseignement de la physique ainsi que moyens d'enseignements techniques.

Tables de dessin pour les différents secteurs

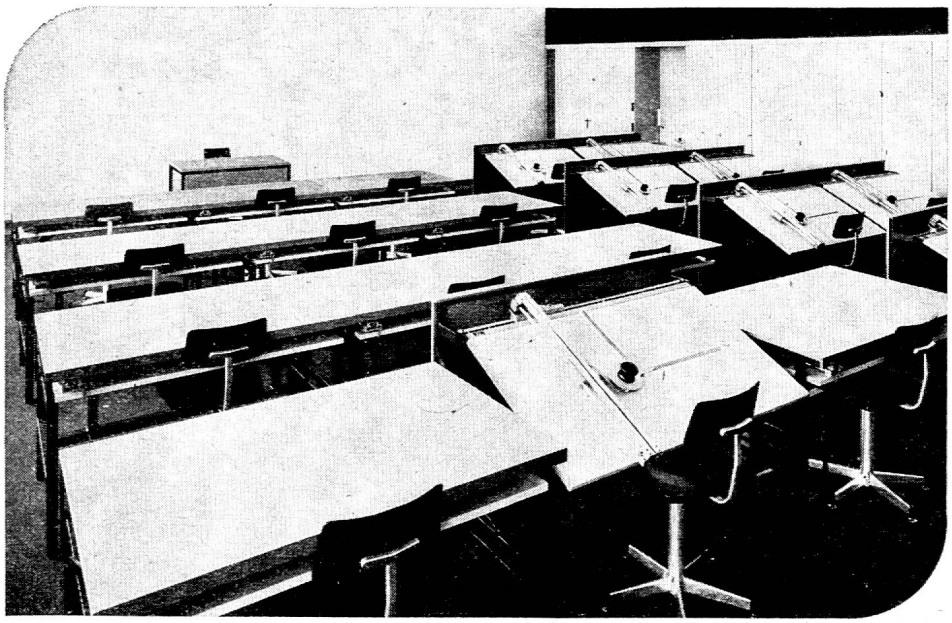

Demandez-nous, sans engagement de votre part, documentation, offre et propositions d'ameublement!

embru

Usines Embru, Agence Lausanne
Exposition permanente: 1000 Lausanne 19, 18 bis, chemin Montolivet, Téléphone 021/27 42 57, visite seulement sur rendez-vous

Sommaire

ÉDITORIAL
1975-1976, une année difficile 503

COMITÉ CENTRAL
Tribune libre 504
Pour présenter des thèmes économiques en classe 504

VAUD
Cours de perfectionnement 505

GENÈVE
Programme 1975-1976 505
La rentrée, ... déjà ! 506
Travaux à l'aiguille 506
Un club qui n'aura pas l'étoile du fair-play 507

NEUCHÂTEL
In mémoriam Charles-Emile Guyot 510
District de Neuchâtel 510

JURA
† Paul Montavon 516
† Gérard Tschoumy 517
Le système 517
Ecole normale de Porrentruy 519
Centre de perfectionnement 519
Gymnastique posturale 519
Athlétisme 519

FRIBOURG
Bonne année scolaire 521
Encore à propos de l'examen des classes de 2e année 521
Les trois demi-jours de congé 522

DOSSIER
« JEUNESSE ET ÉCONOMIE »
La consommation des ménages 511

PAGE DE COUVERTURE
Photo Doris Vogt

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs): François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :
Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.
René Blind, 1605 Chexbres.
Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel : **Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.**

Editorial

1975-1976, une année difficile

Ce premier numéro de cette nouvelle année scolaire trouvera les uns au travail depuis près de quinze jours alors que les autres jouiront de leur dernier week-end de vacances d'été. Au nom du bureau SPR je souhaite à tous une très bonne reprise.

De quoi sera faite l'année 1975/76 ? Sur le plan pédagogique, chaque enseignant peut encore répondre positivement qu'elle sera à l'image de son travail, de sa persévérance, de son enthousiasme. Dans le contexte général, l'impression se fait plus nuancée, cette prochaine année scolaire inaugurant par beaucoup de nos cantons le retour à des phénomènes plutôt désagréables.

La situation économique de notre pays se répercute plus ou moins directement sur nos différents cantons. A des degrés divers, des économies nous sont imposées. Réduction du nombre de classes, diminution des dépenses de fonctionnement (matériel, équipement, etc.), non-indexation des traitements sont d'ores et déjà réalités dans les cantons les plus touchés par la récession actuelle et le deviendront sous peu dans les autres si la situation ne s'améliore pas rapidement.

Outre les revendications statutaires ou financières qui seront dorénavant beaucoup plus difficiles à faire prévaloir, on peut légitimement s'interroger sur l'avenir de la coordination romande. Que va devenir, dans ce contexte restrictif, ce grand mouvement de renouveau pédagogique ? Les difficultés conjoncturelles ajoutées à celles inhérentes à l'introduction du nouveau plan ou encore à celles liées aux structures de la scolarité des cantons ne vont-elles pas inciter certains à « décrocher » plus ou moins ouvertement ?

Devant une telle menace, il convient de réaffirmer la position de principe prise par notre association faîtière : la SPR est et demeure partisane de la coordination scolaire romande. Elle pose certes quelques conditions à son engagement, notamment celle de pouvoir participer réellement aux prises de décisions mais elle n'admettra pas que certaines instances, quelles qu'elles soient d'ailleurs, recherchent dans la situation actuelle un alibi pour se dégager de cette entreprise.

Traditionnellement cet éditorial de rentrée fait le point, tente d'exprimer le travail SPR à venir. A n'en pas douter, le sort de la coordination romande et le statut (au sens large du terme) de nos membres seront les deux points importants de nos activités 1975-1976.

F. Bourquin.

TRIBUNE LIBRE

D'une enseignante à un enseignant...

Je m'étonne que mon collègue fribourgeois puisse affirmer que les enseignants, hommes et femmes sont traités de la même façon dans son canton, alors qu'il nous donne justement la preuve du contraire tout au long de son rapport SPF paru dans le dernier numéro de l'« Educateur ». [1]

Comment peut-il justifier le fait que, dans ces circonstances difficiles que traverse son canton, la seule mesure envisagée pour palier à la pléthore d'enseignants, soit de demander aux femmes mariées de renoncer à leur travail en faveur des jeunes normaliens qui ne trouveraient pas de place autrement ?

Cette mesure est discriminatoire, car elle ne frappe que les femmes mariées. Est-ce là un traitement égalitaire ?

J'ai toujours considéré que mon travail n'était pas une corvée. Je ne travaille pas seulement pour apporter un deuxième salaire dans mon ménage, mais surtout pour mon plaisir, dans le but de me réaliser moi-même et jusqu'ici j'avais cru que c'était le cas de la plupart de mes collègues.

N'avons-nous donc pas tous choisi cette profession parce qu'elle nous plaisait ?

Or de quel droit les femmes mariées seraient-elles privées de leur enseignement ?

Si des mesures doivent être prises, et puisque les droits des hommes et des femmes sont égaux, comme l'annonce notre collègue, alors qu'on prenne les mêmes mesures pour tous.

Je comprends très bien, que la somme que représente dans un ménage un double salaire paraisse trop importante en période de crise, mais alors pourquoi ne pas envisager de réduire de moitié l'horaire de chacun des conjoints ? Ils trouveraient ainsi l'occasion de se cultiver ensemble dans des loisirs que je leur souhaiterais intéressants et utiles.

Notre collègue ajoute qu'il représente l'opinion publique ; je le crois sans peine, car beaucoup sont influencés par la mentalité de notre société où travail signifie peine, homme signifie responsabilité de ménage et femme signifie soumission à l'homme. Donc seul importe le travail de l'homme, celui de la femme ne sera sollicité qu'en cas de pénurie. On saura alors valoriser sa participation tant qu'on aura besoin d'elle, puis quand on n'en aura plus besoin, on la renverra à son travail ménager. Sans se soucier si elle y trouve le moyen de s'épanouir et de se réaliser.

Devrai-je, pour me faire respecter en tant que citoyenne, ayant le droit de participer à la vie active de notre pays, demander le divorce ? (quitte à vivre en « concubinage » avec mon mari que je ne désire pas quitter !)

J'y avais déjà songé en constatant que nos deux salaires cumulés nous faisaient payer plus d'impôts que si nous étions taxés séparément.

Ne serait-il pas temps de se pencher avec sérieux sur le problème du mi-temps, plutôt que de vouloir faire payer à une seule catégorie d'enseignants tous les frais de l'opération ?

Il nous faut secouer les préjugés routiniers qui nous empêchent d'exercer notre imagination et de trouver des solutions nouvelles pour des situations nouvelles.

Erica Louis.

[1] Voir « Educateur » No 18/1975, pages 417, 418.

Pour présenter des thèmes économiques en classe

Il y a quelques mois sortait de presse un ouvrage inscrit au catalogue de la Guilde SPR (No 263) et intitulé **« L'économie, c'est votre vie »**. Première tentative de mettre à disposition du corps enseignant romand, voire même des élèves, quelques démonstrations et documents permettant de comprendre mieux cette « économie » dont les mécanismes et rouages échappent au commun des mortels, ce petit manuel comporte 28 leçons. Il est illustré de dessins, schémas, citations de presse et données statistiques.

Même si l'économie ne figure pas au sommaire des plans d'études, il est désormais possible d'introduire quelques notions en classe, tant il est vrai que l'éducation civique n'est guère pensable aujourd'hui sans évoquer les problèmes de l'économie. On en veut pour preuve que depuis quelques années, tous les sujets importants sur lesquels les citoyens suisses ont été appelés à voter nécessitaient une connaissance socio-économique.

La commission «Jeunesse et Economie» qui a conçu ce petit manuel espère qu'il figurera en bonne place dans votre bibliothèque personnelle ou celle de votre classe. Le prix en est de Fr. 12.— et de Fr. 11.— en cas de commandes groupées.

Veuillez m'adresser ..... exemplaire.... du manuel **« L'économie, c'est votre vie »** dont je réglerai la facture par CCP dès réception de l'ouvrage.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Date : _____

Signature : _____

L'Arlequin **Lausanne**

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Instruments ORFF
Jeux éducatifs
Matériel scolaire

Bd de Grancy 38
Tél. (021) 26 94 97

Notre magasin est ouvert le vendredi - samedi midi

Vaud

Cours de perfectionnement

Le Centre de perfectionnement vient d'adresser aux enseignants vaudois le programme des cours 1975-1976. Cette publication contient, en une seule brochure, l'ensemble des cours pour les enseignants primaires, secondaires, spéciaux, maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé.

L'adressage utilisé a été celui (individuel) de « Perspectives ». Toutes celles et tous ceux qui ne l'auraient pas reçu d'ici au 31 août peuvent le réclamer au CPV, tél. (021) 20 64 11 int. 39.

Rédactrice de la rubrique vaudoise : Mlle Josée KAMMERMANN, route de Vevey 35, 1009 **Pully.** Tél. (021) 28 54 65.

Genève

Programme 1975-1976

Il m'a paru intéressant, à la veille de cette rentrée scolaire, de brosser un bref tableau des problèmes que la SPG aura à résoudre au cours de ces prochains mois. Comme on pourra le constater le programme est lourd (presque aussi lourd qu'un programme scolaire !). Il sera donc important que, comme par le passé, chaque membre mette ses compétences et ses énergies au service de notre association.

Effectif des classes

Nos efforts, sur ce point, ont été couronnés de succès. Notre canton comptera, en 1975-1976 autant de classes que durant l'année scolaire 1974-1975 soit :
— 821 classes primaires,
— 457 classes enfantines,
— 136 classes spécialisées,
— au total 1414 classes.

En raison de la diminution du nombre des élèves, la lente baisse de l'effectif moyen de nos classes se poursuit :

	1973-74	1974-75	1975-76
primaires	25,69	25,48	25,21
enfantines	24,38	23,94	23,88

Nous devons rester attentifs ; il ne s'agit là en effet que d'une bataille gagnée. La guerre, elle ... !

Nous devrons lutter ferme ces prochains mois pour sauvegarder ce nombre de 1414 classes, indispensable au développement harmonieux de notre école enfantine et primaire genevoise.

Traitements

Le Grand Conseil a voté, lors de sa séance du 27 juin, la nouvelle loi des traitements du corps enseignant.

Comme prévu (mais là aussi la lutte aura été chaude !) nous avons obtenu les classes suivantes :

Maîtresses enfantines, classe 15 (+ 2).

Instituteurs et institutrices, classe 16 (+ 1).

Maîtres et maîtresses de disciplines spéciales, classe 14 (+ 1).

Maîtresses de travaux à l'aiguille, classe 13 (+ 1).

Ces augmentations, qui vous seront versées en plusieurs étapes (la première avec effet rétroactif au 1.7.75) se montent en % à :

Maîtresses enfantines, 12,73 %.

Instituteurs et institutrices, 8,05 %.

Maîtres et maîtresses de disciplines spéciales, 10,12 %.

Maîtresses de travaux à l'aiguille, 7,42 %.

Le nouveau salaire des suppléants stabilisés n'a pas encore été fixé ; les tractations devraient reprendre dès le mois de septembre.

Unités coopératives d'enseignement

La commission présidée par M. R. Jotterand, secrétaire général du DIP, se mettra au travail en septembre déjà. La SPG et nos collègues UCE y seront naturellement représentés. Un premier rapport sera déposé en décembre.

Horaire, vacances

A la suite des résultats de l'enquête-parents :
— 54 % pour la semaine de 5 jours (samedi matin congé),
— 40 % pour l'introduction d'une semaine de vacances en automne et en février,

aucune décision n'a été prise par le Conseil d'Etat. Le statu quo est donc maintenu pour la prochaine année scolaire.

Cependant un groupe de travail, auquel les délégués des associations d'enseignants seront naturellement associés, a été créé ; il se mettra à la tâche cet automne déjà.

Les positions de la SPG, prises en assemblée générale le 4 février 1975, sont les suivantes :
— maintien de l'horaire hebdomadaire actuel (congé le jeudi),
— introduction d'une semaine de vacances en février *et en automne.*

Conseils d'école

Comme il l'a annoncé lors de l'AAA de mai dernier le comité souhaite vivement que, dans chaque école ou dans chaque région, les enseignants s'organisent en *conseils d'école.* La forme que prendront ces conseils d'école dépendra naturellement des conditions locales ; mais il est nécessaire que, dans chacun de nos bâtiments, nous prenions conscience de la nécessité de nous organiser, de mettre en commun nos expériences, de régler nos différends, de proposer des solutions concrètes.

Il sera intéressant, lors d'une prochaine assemblée générale, de faire le point sur ce qui existe déjà ou ce qui aura été « lancé » lors de cette rentrée de septembre.

Prix

Ce printemps, l'assemblée générale a voté une résolution demandant la suppression des prix. A la suite de ce vote le comité est entré en tractation avec l'autorité scolaire. Certaines réactions d'autorités municipales, certaines lettres d'associations de parents nous font penser que le problème ne sera pas facile à résoudre.

Mi-temps

Nous avons reçu près de 150 réponses au questionnaire « mi-temps » (classe tenue par deux enseignants).

Les trois quarts des réponses sont favorables au mi-temps ; plus de 50 collègues accepteraient de tenter l'expérience dès la rentrée 1976. Il est donc nécessaire que la commission se remette rapidement au travail pour être à même de faire des propositions à l'assemblée générale, voire à la DEP, cet hiver déjà. La prochaine réunion est donc fixée à mardi 9 septembre à 20 h. 15 au local SPG, école de St-Jean, 3e étage.

Il n'est pas trop tard pour venir travailler dans cette commission !

Admission aux études pédagogiques

Près de 250 personnes se sont inscrites aux examens d'admission aux études pédagogiques ; seules 118 pourront être admises en première année.

C'est un sujet sur lequel nous devrons encore porter toute notre attention. Comme par le passé, et après avoir participé à l'élaboration des épreuves, des délégués de la SPG participeront à ces examens d'admission (2 délégués SPG dans chaque jury ; un jury comprenant 4 personnes).

Qui peut enseigner ?

En raison des fortes volées de jeunes obtenant une maturité, en raison de la situation économique qui nous incite à « rester en place », en raison aussi de la diminution du nombre d'enfants en âge scolaire, il est certain que nous allons au devant de difficultés de personnel. Faut-il parler de pléthore ?

Certains emplois nouveaux pourront être créés :

— classes tenues à mi-temps ;
— cours d'appui, de rattrapage, classes de soutien,
— service des remplacements.

Cela sera-t-il suffisant ? Il est trop tôt pour le dire. Aussi devrons-nous, cet automne encore, décider à quelles personnes, au cas où nous aurions trop d'enseignants, nous confierions, en priorité, la tenue d'une classe :

— Candidats ? Droit des jeunes à la formation.
— Stabilisés d'après 1970 ? Ils ont reçu une garantie d'emploi, non de fonction.
— Brevetés ayant donné leur démission ? Il s'agit généralement de femmes qui ont renoncé à enseigner quelques années pour élever leurs enfants.
— Couples d'enseignants ? Hommes ? Femmes ?

C'est un grave problème qui mérite une sérieuse réflexion !

Voilà, brièvement esquissées, les grandes lignes de la saison à venir. J'aurais pu encore parler de programmes romands, d'éducation permanente, de caisse de retraite... Le travail donc ne manquera pas, les difficultés non plus.

Difficultés que vous rencontrerez vous aussi dans la tenue de votre classe ; programmes chargés, course aux notes, agitation, vous causeront bien des tracas. Alors permettez-moi pour terminer de vous rappeler simplement que, si nous voulons progresser, si nous voulons offrir à nos élèves une école toujours plus adaptée à leurs vrais besoins, c'est ensemble que nous devons apprendre à résoudre nos problèmes. Dans les bâtiments, par la collaboration entre collègues et les conseils d'école ; au sein de la SPG par la transmission des informations, la participation aux assemblées et la collaboration au travail des commissions.

P. Dunner.

La rentrée, ... déjà !

Cigales, mes compagnes, nous ne l'avons pas vu arriver. Elle a fait son chemin, en sourdine ; taupe dans le jardin de mes vacances, du ciel d'été, des étoiles filant tout droit dans les nuits d'août, elle forme maintenant ce petit dôme couleur d'automne qui arrête et braque mon regard.

Ce matin, en apercevant dans une vitrine feuille morte, l'équipement du parfait écolier avide (?) de retrouver son pupitre, j'avais le sentiment de sortir d'un ORNI (objet rêvant non identifié).

Et puis Paul m'a téléphoné. Réveillée, pour tout dire. Et secouée. Non que notre apôtre-président soit un partisan de la manière forte, non ; il est plutôt pour la méthode « dynamisme et sourire » ; mais pour quelqu'un qui flâne entre l'étonnement de se retrouver chez soi, de s'y trouver bien, de bagnauder sa mémoire dans les voyages de vacances, et le plaisir d'avoir perdu au poignet cette marque blanche qui signale l'outil à respecter le temps, de jouer avec le chat, de s'occuper les doigts pour se désoccuper l'esprit : oui, le coup fut rude.

Faut-il le dire, pendant les 3 premières minutes, j'ai tenté de me raccrocher au bastingage des réminiscences d'avant juillet. Enfin j'ai saisi, dans le langage étrange de ce quidam, quelques bouées : effectifs de classes, éducation permanente, horaire et vacances... ; à « comité » un déclic s'est fait. Mais pas encore l'analyse, ni la synthèse. Pour les informations techniques et sérieuses, vous lirez la présentation adéquate et l'étude critique du président SPG : subtil paradoxe, il n'aura pas d'élèves à la rentrée, mais il a déjà repris la classe.

Que vous soyez frais émoulu des études pédagogiques, ou habitué de ces matinées de rentrée où l'on redécouvre ses collègues, plus épanouis que jamais, calmes, prêts à la discussion ouverte, je vous souhaite, au nom du comité SPG, une très bonne rentrée, un concierge souriant, des élèves adorables — comme il se doit dans les romans de school-fiction — une ambiance de travail qui soit plus que de la collaboration d'occasion, du temps et assez de disponibilité pour ouvrir votre porte ou votre classe au visiteur imprévu, pour ouvrir votre esprit à l'insolite question d'un enfant, ou d'un collègue qui pense différemment ; pour répondre, encore, au comité SPG qui compte sur votre participation efficace tout au long de l'année scolaire en profil. Participation qui s'inscrit tant dans le soutien que — et je serais tentée de dire : surtout — dans la critique que nous attendons de vous. Rien n'est pire que le silence et l'indifférence.

Voyez plutôt : visiter une école pendant les vacances ; elle est triste et morne, avec cette odeur caractéristique oscillant entre l'éponge, la peinture et les pantoufles de gym. Que ce silence-là est pesant et déprimant. C'est le temps que reviennent dans nos bâtiments les cris, les bousculades, les bosses et les éclats de rire, en un mot : la vie.

Liliane Urben.

Travaux à l'aiguille

Lors de l'assemblée du 22 avril dernier nous avons abordé le problème de l'évolution de l'enseignement des travaux à l'aiguille. Nous avons émis le vœu que cet enseignement devienne encore plus souple et créatif et que chaque maîtresse puisse travailler avec davantage de liberté.

Voici le texte du document que nous avons transmis à la direction de l'enseignement primaire :

Introduction

La SPG reconnaît l'évolution certaine de l'enseignement des travaux à l'aiguille (TA) durant ces dernières années. Le programme s'est assoupli, les maîtresses ont la possibilité, lorsque les élèves ont achevé les objets prévus au plan d'études, de pro-

poser d'autres activités ; des matériaux plus séduisants sont utilisés (tissus colorés, laines variées, etc.), le crochet a été introduit.

La SPG se félicite de cette évolution. Elle la considère cependant comme non terminée et présente ci-dessous un certain nombre de propositions qui devraient permettre à l'enseignement des TA de prendre toute sa valeur auprès de nos élèves.

La SPG voudrait aussi affirmer qu'il n'est nullement dans son intention de demander la suppression des TA. Cette discipline a un rôle important à jouer dans le développement artistique et manuel de nos enfants. Les maîtresses de TA peuvent donc être totalement rassurées : elles n'ont rien à craindre pour leur emploi. Elles devront cependant, comme tout autre enseignant, poursuivre leur perfectionnement, leur recherche, pour répondre toujours mieux aux besoins de nos enfants.

Nécessité d'une évolution

De tous côtés une évolution des TA est souhaitée. Nous ne citerons que quelques faits :

— le corps enseignant se trouve confronté au problème des filles qui voudraient aller aux travaux manuels, voire des garçons qui souhaiteraient découvrir les TA ;
— les parents demandent pourquoi l'école maintient une telle ségrégation entre les filles et les garçons ;
— certaines maîtresses de TA elles-mêmes souhaitent l'évolution de cet enseignement, en demandant par exemple que le programme puisse être appliqué avec davantage de souplesse, de liberté.

On oppose souvent, lorsque l'on parle des TA, la créativité à l'acquisition des techniques ; on craint aussi que la spontanéité des élèves empêche la bienfacture.

Nous voudrions dire que, pour nous, créativité, bienfacture et techniques ne s'opposent pas. La créativité n'empêche pas la bienfacture (bienfacture qui sera cependant jugée en fonction des possibilités réelles des enfants). Les élèves seront naturellement initiés aux différentes techniques nécessaires à la réalisation des objets.

Le plan d'études romand nous donne à ce sujet des pistes de travail intéressantes. Après avoir noté que « les techniques indiquées dans ce programme représentent un indispensable minimum », les auteurs se hâtent d'ajouter : « ces techniques sont pratiquées de manière complémentaire au cours des deux années et donnent à l'enfant la possibilité de s'exprimer librement dans la réalisation d'objets de son choix. Elles permettent aussi une ouverture vers la créativité ». (EA p. 16)

Les propositions de la SPG

Réunis en assemblée générale le 22 avril 1975, les membres de la SPG se sont prononcés, à la quasi-unanimité, pour un enseignement des travaux à l'aiguille :

— plus souple,
— plus créatif.

3.1. Un enseignement des TA plus souple

Les maîtresses de TA doivent pouvoir enseigner en fonction de leurs goûts, de leurs aptitudes, de leur personnalité. L'enseignement des TA ne peut pas être identique d'une classe à l'autre.

Nous demandons :

3.1.1. Que les maîtresses de TA puissent choisir les objets à confectionner en fonction des possibilités des enfants.

3.1.2. Que les techniques soient encore diversifiées.

3.1.3. Que le matériel et les matériaux pour la réalisation des objets et l'application des techniques soient à disposition des maîtresses de TA.

3.1.4. Que les maîtresses de TA n'aient plus l'obligation de faire réaliser le classeur à leurs élèves.

3.1.5. Que les garçons aient la possibilité de participer aux leçons de TA et que les filles puissent en être dispensées.

3.2. Un enseignement plus créatif

Par « plus créatif » il faut entendre un enseignement où :

— la part de l'enfant soit encore plus importante qu'actuellement ;
— la spontanéité de l'enfant soit acceptée comme telle ;
— le maître apporte à l'enfant les « outils », les « techniques » nécessaires.

Pour atteindre ce but, nous proposons :

3.2.1. Que les maîtresses de TA aient la possibilité de suivre un cours de psychologie enfantine (sur le modèle, par exemple, de celui donné l'an dernier par M. L. Massarenti, aux maîtres d'activités créatrices).

3.2.2. Que les maîtresses de TA disposent d'un « atelier » dans lequel elles passeront une demi-journée par semaine à rechercher des techniques directement adaptées à l'enfant, à présenter leurs expériences, à échanger leurs points de vue.

25 avril 1975.

Pour la SPG :

J. Mermod-Elpidine
Maîtresse de travaux
à l'aiguille.
A. Denizot
Maître d'activités
créatrices.

TOURNOI SCOLAIRE DE FOOTBALL

Un club qui n'aura pas l'étoile du fair-play !

Lors du tournoi scolaire de football, des instituteurs avaient appris que certains entraîneurs de clubs émettaient des réserves sur la participation de leurs joueurs à ce tournoi. Nous avons estimé que seuls les enfants avaient à disposer de leur engagement face à leurs camarades d'école et nous nous sommes permis d'adresser le « coup franc » suivant aux entraîneurs concernés :

Carouge, le 9 avril 1975.

Aux entraîneurs des juniors du
Club Sportif italien
FC Etoile Carouge

Messieurs,

Nous avons appris par certains de nos élèves que vous exerciez des pressions sur eux pour qu'ils ne participent au tournoi scolaire de football que de façon restreinte. Nous nous élevons vigoureusement contre cette attitude pour les raisons suivantes :

Le tournoi scolaire permet de développer au sein d'une classe, d'une école, un esprit de camaraderie salutaire à la vie sociale des enfants qui nous sont confiés. D'autres clubs l'ont fort bien compris.

La devise de ce tournoi met en valeur un aspect éducatif du sport que les championnats officiels ont hélas tendance à négliger. Les enfants ont lors de ces rencontres le droit à l'erreur, la liberté d'évoluer à leur guise. La notion de résultat passe au second plan.

Enfin nous avons de la peine à comprendre que la participation à des rencontres de 30 minutes puisse porter préjudice au « rendement » que vous attendez de ces enfants au sein de vos clubs.

Nous souhaitons vivement que vous adoptiez des positions plus positives face au tournoi scolaire et vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pierre Bernhard,
maître principal des Pervenches.
Pierre Losio,
instituteur aux Pervenches.
Michel Sermet,
instituteur à Hugo de Senger.

Copie de cette lettre à :

M. Armand Christe, directeur de l'enseignement primaire. M. Jean Hertig, inspecteur cantonal de gymnastique. Assosiation cantonale genevoise de football, Pierre Dumont, président. M. Alain Rosso, président du comité d'organisation du tournoi. « Tribune de Genève ».

Le comité des juniors d'un club en question a crû bon de reprendre de volée le coup franc précité. Il est de bon ton en Angleterre d'applaudir un joueur qui reprend un ballon de volée. Pour réussir cet exercice il convient de posséder une solide frappe de balle, quelques notions de balistique rudimentaire et une honnête technique (tous les spécialistes de Macolin vous le diront). Il semblerait que ce comité de juniors en soit totalement dépourvu.

Nous ne voulons pas épiloguer sur cette affaire (quelle formule originale !) mais nous tenons à signaler certains faits :

Si le tournoi scolaire n'a qu'un lointain rapport avec le sport nous ne comprenons pas pourquoi nombre d'entraîneurs rôdent comme des chacals autour des terrains (quelle belle image) chaque jeudi du tournoi.

A propos du comportement des joueurs nous nous plaisons à relever que cette année plusieurs équipes se sont trouvées à égalité sans aucune pénalisation pour le challenge de courtoisie.

Il est fréquent de constater lors des rencontres officielles de championnat junior que des joueurs prennent position devant le ballon pour empêcher l'exécution d'un coup franc. Cette attitude antisportive ils l'apprennent dans les clubs et non pas à l'école.

Enfin si nous nous sommes permis d'écrire à ces clubs c'est parce que nous appliquons nos beaux principes. En effet chaque élève a le droit de s'inscrire au tournoi et chaque élève inscrit (si peu doué soit-il) joue *effectivement* avec l'équipe de son école.

L'aile gauche.

Carouge, le 20 mai 1975.

MM. Pierre Bernhard, Pierre Losio, Michel Sermet, Ecole des Pervenches.
1227 Carouge

Messieurs,

Votre lettre du 9 mai dernier a retenu toute notre attention, et nous vous en remercions. Nous regrettons toutefois que vous n'ayez pas jugé bon de prendre de vive voix contact avec nous, ce qui eut permis d'éviter un ton polémique qui ne nous réjouis guère.

Le comité juniors d'Etoile-Carouge, dans sa dernière assemblée, a estimé devoir vous faire connaître son point de vue, qui diffère du votre sur bien des plans.

Le tournoi scolaire de « football » n'a qu'un lointain rapport avec le sport que nous enseignons à longueur d'année, grâce au dévouement des moniteurs qualifiés, formés à cette tâche, et bénévoles. Ces moniteurs ont suivi des cours d'instruction pendant lesquels l'accent a particulièrement été porté sur l'éducation physique et morale des jeunes gens, dans le cadre du sport qu'ils ont librement choisi. Ce sont des spécialistes qui peuvent, sans préjudice aucun, réclamer à leurs garçons. Et dans le cadre d'un championnat, ces efforts sont dosés pour un « rendement » maximum, sans jamais aller jusqu'au risque. Nos expériences personnelles, basées sur l'examen impartial de très nombreux tournois scolaires, nous imposent l'alternative suivante : ou les matches de championnat, ou le tournoi scolaire.

Un cumul serait dangereux pour la santé de l'enfant, et nous nous y opposons de façon formelle.

Avant de juger de la valeur éducative de nos championnats, vous devriez — souhaitons-nous — comparer le comportement de nos joueurs avec celui des autres enfants de vos classes. En outre, à l'appui de notre conviction, de nombreux enseignants nous ont fréquemment affirmé que certains de leurs élèves, par la pratique régulière de notre sport, avaient gagné en stabilité et en application sur le plan scolaire.

Nous avons donc toujours pensé, de bonne foi, compléter harmonieusement l'éducation de ces jeunes gens par une formation sportive qu'ils ne sauraient trouver ailleurs que dans une société destinée à ce propos.

Un dernier point de votre lettre nous a semblé ambigu :

Vous parlez de droit à l'erreur, de liberté d'évoluer, du peu d'importance de la notion de résultat.

Or le football est uniquement un sport de compétition. Et vous l'avez très bien compris, vous qui, sur des classes de 25 élèves, estimez indispensable la présence des quelques rares joueurs « officiels » desdites classes.

En appliquant vos beaux principes à la lettre, vous devriez donner une chance bienvenue aux peu doués, qui pourraient s'extérioriser enfin, sans être « barrés » par les spécialistes que, de façon incompréhensible, vous tenez tant à compter dans vos effectifs.

Des entraîneurs d'Etoile-Carouge, agissant au plus près de leur conscience, ont pris la décision que vous contestez. Ils ne poursuivent d'autre but que le bien des jeunes qui leur ont été confiés.

Ils ont reçu l'appui inconditionnel du comité juniors.

Nous espérons que vous comprendrez que notre attitude vis-à-vis du tournoi scolaire de football est motivée par de très solides convictions, et vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le comité juniors :
Pierre Tillmann.

Copie de cette lettre à : M. Armand Christe, M. Jean Hertg, M. Alain Rosso, ACGF, « La Tribune de Genève », Club sportif italien.

— Je vous écrirai demain, sans faute.
— Oh, écrivez-moi comme d'habitude.

Rivarol.

CITO = DUPLO

Un **tout nouveau duplicateur électrique CITO !** — Simplicité surprenante à l'emploi ! — Remarquablement bon marché à l'entretien. — Reçoit le cliché hectographique dans tous les sens (format A4 !) — **Prix nettement plus bas que la moyenne.**

De même pour le tout nouveau **CITO DUPLO à encre et stencils !**

Et encore : le **petit appareil à photocopier tout,** à —.20 la copie !...

Pierre EMERY, **1066 Epalinges**
Vente - livraisons - entretien
Tél. (021) 32 64 02.

Une rationalisation dont vous profitez.

ELMO

20%

de rabais «à l'emporter» pour appareils audio-visuels

5% d'escompte au comptant!

Les appareils audio-visuels Elmo à prix sensationnels. Nous n'avons plus de représentants dans le secteur audio-visuel. Les frais ainsi économisés sont reportés en déduction sur les prix!

Deux exemples de notre assortiment:

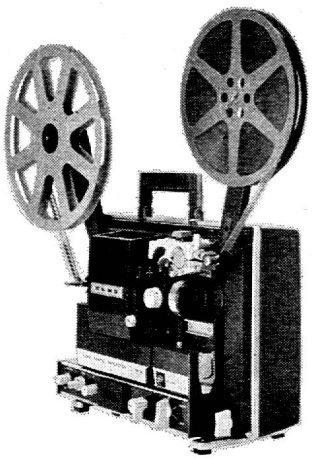

Elmo-Filmatic 16-A
Projecteur 16 mm automatique pour films muets et sonores magnétiques et optiques.
Projection au ralenti sans scintillement.

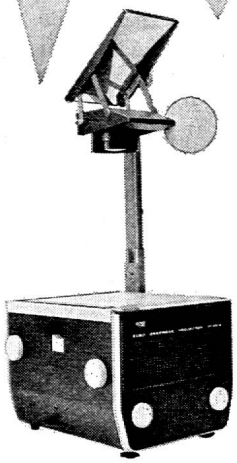

Elmo HP-300
le rétroprojecteur de conception moderne.

Visitez notre exposition!
En plus des projecteurs sonores 16 mm et des rétroprojecteurs, vous y trouverez de nombreux appareils spéciaux intéressants pour l'enseignement audio-visuel tels que projecteurs sonores 8 mm, projecteurs de dias en bande avec magnétophone à cassette, projecteurs de dias multi-format, etc.

Faites-vous conseiller par des spécialistes compétents.
Expositions de vente en Suisse occidentale et orientale, ainsi qu'à Bâle. Veuillez demander la documentation désirée à Zurich – elle vous sera envoyée par retour du courrier.

Bon pour documentation

Veuillez m'envoyer pour information la documentation suivante:
- ○ Projecteurs sonores 16 mm
- ○ Rétroprojecteurs
- ○ Projecteurs sonores 8 mm
- ○ Projecteurs de dias et films en bande

Nom: _____
Adresse: _____
NPA/Lieu: _____

A envoyer à Erno Photo SA
Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich

9.64-ER-74

ERNO

5

Erno Photo SA, Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich Tél. 01 28 94 32

In mémoriam Charles-Emile Guyot, dit Golo

La raison faisant place à la foi, ce fut enfin l'éblouissement.

Notre collègue Charles-Emile Guyot est mort !

Plus directement : notre ami Golo n'est plus !

C'est autre chose qu'une page qui se tourne, c'est une époque, un monde, un univers, heureusement immortalisés par un film « Quand nous étions petits enfants » qui s'en vont avec lui.

De la Brévine à Malvilliers puis à La Jonchère, l'ascèse s'est faite pas le chemin de Job...

Parti sur un rythme vagabond où les pays n'avaient pas de frontières, où les gars et les filles n'avaient pas de couleur, où tous étaient amis et fraternisaient, où la dive bouteille ressuscitait à chaque virage le rire du bon vieux Rabelais, où l'amitié n'était pas seulement pensée mais vécue, Golo passait à l'allongement... de la personnalité à la personne alitée, de l'œil clair à la nuit de l'aveugle, de la santé qu'on dit normale à la maladie qui affaiblit...

Pour un homme, pour un enseignant, c'est passer du jour à la nuit mais aussi de la vie à la semi-mort... C'est d'abord « la tuile » que l'on n'attendait pas ! Puis la dure épreuve dans laquelle il faut bien s'installer et s'accrocher. Perdue l'indépendance, perdue la profession, perdue la vue mais préservée la famille, préservé l'amour qui réchauffe, présente l'espérance qui veille à la porte...

Condamné, reclus, oublié par les hommes, il est cherché par Dieu et... trouvé. Il n'y a pas que Job ou Pascal ou Maurice Clavel pour découvrir subitement la foi...

Golo, tout-à-coup illuminé, revit, clame son espérance, retrouve miraculeusement la vue à la stupeur de la science qui s'avouait impuissante et se met à lire, à dévorer le livre des livres : la Bible !

Est-il devenu subitement fanatique, exalté, surexcité ?

A-t-il perdu le contact avec la réalité, avec les hommes, avec ses amis ? Non pas, moins que jamais !

Toutefois, la rencontre avec Golo a changé de ton, de profondeur. Elle se fait dense, elle se fait vérité, elle procède d'un nouvel éclairage comme un beau tableau de Latour où le centre seul est violemment exposé...

Plus de mots vides de sens, plus de remplissage réthorique, plus de « witz » incongrus, mais du vrai, du réel, de l'absolu, du pur...

Et par dessus tout ça, la chaleur de l'amitié, la saveur des souvenirs, la franche gaîté de la famille, la grande aile de l'espérance !

Plus d'un ami s'est senti interpellé par le témoignage sans faille de Golo. Golo, un collègue, un ami, un maître du contact et de la vraie relation humaine.

Golo, un homme qui, comme beaucoup, avait pris le chemin d'ailleurs avant de découvrir le chemin d'ici.

Golo, un fils longtemps prodigue qui sut revenir et qui, le soir venu humblement peut redire avec C.-F. Ramuz : « L'essentiel est de mourir encore vivant ! »

Golo, riche pour nous ses collègues de mille souvenirs, demeurera dans nos cœurs comme un serviteur habité par l'Esprit.

A sa femme Alberte, à ses enfants Pierre-Yvan, Olivier et Anne nous exprimons notre profonde sympathie.

Philippe Moser.

District de Neuchâtel

Ouf ! les vacances sont terminées ! Déjà une semaine que nous avons retrouvé nos élèves, nos collègues, notre collège...

Votre comité se manifeste immédiatement et vous rappelle les deux décisions importantes prises lors des assemblées générales du 26 mai et du 9 juin, soient :

— redonner de l'importance à la fonction de correspondant de collège ;
— augmenter notre comité d'une ou deux collègues afin que nous soyons mieux informés des problèmes spécifiques aux degrés 1 à 3 (voire 1 à 5).

Correspondants de collège

Il existe bien une liste fort ancienne qui, je le crains, n'est plus d'actualité. Aussi je vous propose la procédure suivante : les collègues « en place » qui acceptent de continuer à assumer cette tâche me confirmeront leur disponibilité au plus vite et aviseront les collègues de leur collège — village — de leur décision.

Dans les collèges — villages — sans correspondant à ce jour, il serait très sympathique qu'un (une) collègue s'annonce spontanément et me le fasse savoir rapidement. Première tâche : veuillez me donner le nombre de circulaires, convocations, invitations dont vous avez besoin pour inonder (!) le collège où vous enseignez.

Merci d'avance.

Comité

Nous comptons fermement sur le dévouement de jeunes collègues. Beaucoup d'« anciennes » se sont dévouées de longues années. Qu'elles en soient encore remerciées. Nous attendons impatiemment.

Comité de section

Ce dernier se réunira le lundi 1er septembre à 17 h. 30 à la Grappe. Les collègues féminines qui désirent « prendre la température » sont cordialement invitées.

Propagande

Le trimestre commence. Une délégation du comité est prête à accourir au premier signe des collègues qui souhaitent être épaulés dans leur action de recrutement. Notre section a le vent en poupe. Il faut maintenir la vitesse de croisière. Prenez des initiatives...

Rallye de la section

Réservez le **samedi 13 septembre.** Des renseignements plus précis vous parviendront prochainement.

Cours de perfectionnement

Nous avons reçu la documentation concernant les cours proposés en 1976. La richesse de l'éventail des possibilités qui nous sont offertes est fonction de notre intérêt...

Je me permets de vous rappeler qu'il existe une commission romande qui s'occupe des problèmes de l'éducation permanente. Cette commission a décidé de créer des commissions cantonales. Dans notre canton, le comité central SPN a donné son accord pour la constitution de cet organe. Les nombreuses questions que nous avions à étudier dans le premier semestre ont retardé l'organisation de ladite commission.

Les deux délégués neuchâtelois à l'EP romande sont chargés de ce travail. Il s'agit de Gabriel Ruedin, instituteur, Fontaines et du soussigné. Nous attendons des volontaires. Merci.

J.-P. Buri.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise: Jean-Pierre MISCHLER, rue du Château, 2114 **Fleurier.** Tél. (038) 61 30 87.

DOSSIER JEUNESSE ET ÉCONOMIE

La consommation des ménages

Le rôle de la consommation est fondamental. L'homme travaille et produit dans le but de satisfaire ses besoins économiques. La consommation est donc l'un des rouages principaux de la machine, du circuit économique. Le travail engendre une **production** qui donne lieu à des **échanges** et provoque une **consommation.** Ainsi nous sommes tous, et à tour de rôle, producteurs (par le travail que nous fournissons) et consommateurs (du travail des autres).

Longtemps négligés en économie, les problèmes de la consommation et des consommateurs reprennent petit à petit la place principale. C'est en terme de satisfaction des besoins et de pouvoir d'achat qu'il est important de les analyser. Les budgets privés permettent de saisir et de comparer comment se répartissent et évoluent les dépenses de consommation.

Pendant des siècles, le problème de la répartition des dépenses privées n'offrait pas d'intérêt dès lors que le « budget » de la plus grande partie de la population ne comportait qu'un poste important, celui de l'alimentation. Une transformation profonde s'est produite, surtout perceptible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En Europe continentale — donc également en Suisse — le niveau de vie a doublé en 20 ans. Et les ménages privés ont pu progressivement affecter une portion moins importante de leurs ressources pour satisfaire leurs besoins physiologiques (se nourrir, se vêtir, se loger). Certaines dépenses sont demeurées stables, en valeur absolue. C'est justement le cas des dépenses du panier de la ménagère. Le solde des revenus (ressources) disponibles a pu être affecté à d'autres types de dépenses, en fonction des préférences de chacun. Le pourcentage des dépenses des ménages suisses pour les activités de loisirs (instruction, distractions, transports et voyages) le prouvent. Mais déjà les spécialistes s'interrogent : ne conviendrait-il pas désormais de ne plus analyser seulement les données d'un point de vue quantitatif, mais également sur le plan qualitatif ? C'est en tout cas l'une des principales revendications des mouvements qui œuvrent en faveur des consommateurs.

COMPLÉTEZ VOTRE DOCUMENTATION

Pour compléter la présentation en classe du phénomène de la consommation, vous pouvez nous commander des exemplaires tirés à part de ce dossier « Jeunesse et économie ».

D'autre part, la brochure « l'économie, c'est votre vie » (N° 263 du catalogue de la Guilde SPR) devrait intéresser vos élèves.

Enfin, la Fédération romande des consommatrices a publié ce printemps un dossier pédagogique sur la « Consommation ».

Renseignements complémentaires :

Société « Jeunesse et économie »
Case postale 401
1211 Genève 26
Tél. (022) 43 52 00

Fédération romande des Consommatrices
Rue du Stand 3
1211 Genève 11
Tél. (022) 21 32 17

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES EN SUISSE

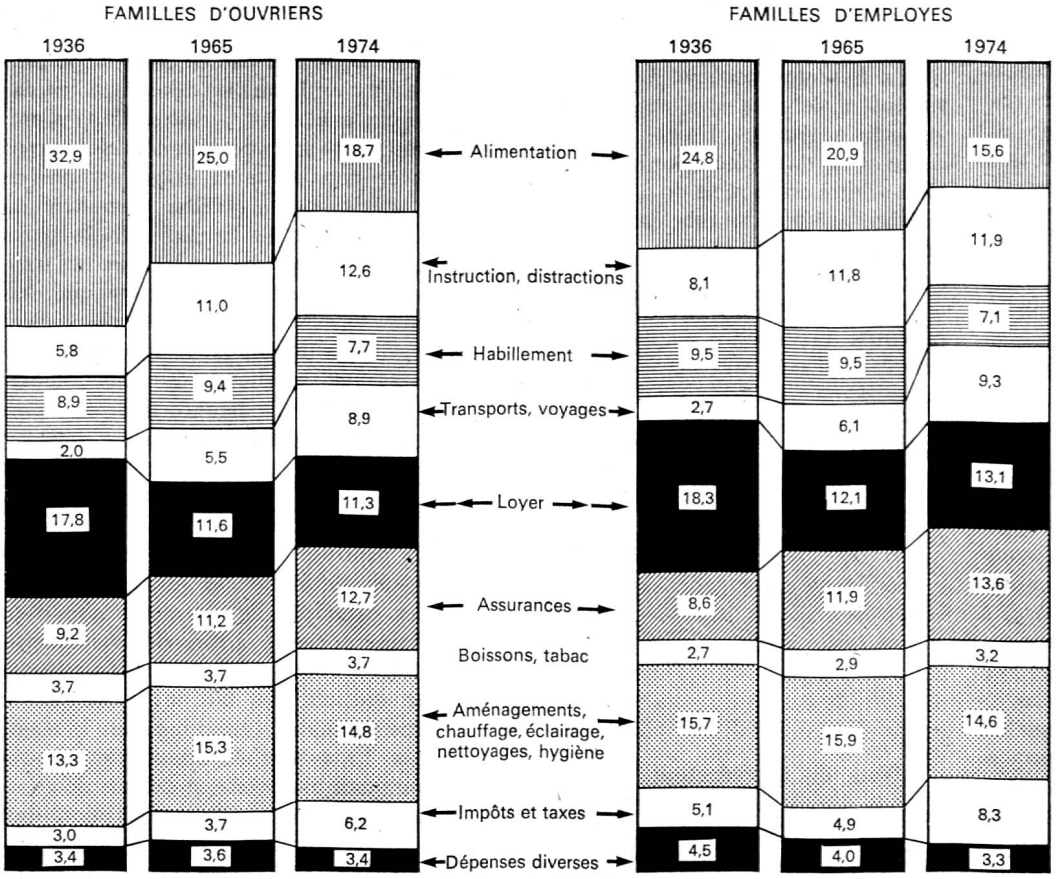

Total des dépenses de ménage 100

Source: Annuaire statistique et La vie économique.

BREF COMMENTAIRE

Une première constatation s'impose : aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, le poste le plus important c'est le logement et tout ce qui le concerne (loyer, chauffage, éclairage, etc.), même si la part du loyer proprement dite est moindre que naguère.

La nourriture demeure un poste très important, près du cinquième du budget de l'ouvrier moyen suisse lui étant consacré. Les sommes affectées aux assurances viennent ensuite. La part importante qui revient aux assurances s'explique par les cotisations aux caisses-maladie, aux caisses de retraite, à l'AVS (assurance-vieillesse et survivants) et à l'AI (assurance-invalidité) qui sont assumées en majeure partie par les individus sur le plan privé. Autre poste dépassant 12 % : celui de la culture et des loisirs, de l'instruction et des distractions.

La consommation privée en Suisse : 60 % du PNB

En Suisse, la consommation privée, celle des ménages, se monte désormais à plus de 80 milliards de francs par an, ce qui correspond à la « destruction » du 60 % des richesses produites. On estime par ailleurs à 2,9 % le taux de croissance annuel de la consommation privée. En l'an 2000, le pouvoir d'achat intéressant le commerce de détail devrait atteindre le montant de 65 milliards de francs, contre près de 50 milliards actuellement. De sensibles modifications sont toutefois à prévoir dans la structure de la demande. Les produits de première nécessité perdront encore de leur importance relative, au profit des sommes affectées à la satisfaction des loisirs, des aménagements du logement et des achats de prestige (de luxe). Cette évolution se doublera d'une aspiration à des biens d'une haute valeur qualitative et le besoin accru de services : conséquences du mode de vie et des habitudes de l'homme moderne !

Pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat, c'est la comparaison entre le salaire et les dépenses moyennes de consommation. Comparaison nécessaire entre l'argent disponible (les rentrées, le revenu) et son affectation soit dans des achats soit sous forme d'épargne. Mais l'épargne n'est qu'un achat différé.

Qu'elle est la valeur d'un salaire, d'un revenu mensuel ? Elle dépend avant tout de ce qu'il permet d'acheter. Le pouvoir d'achat du Suisse est avec celui de l'Américain et celui du Suédois le plus élevé du monde. Mais, il ne saurait se comparer qu'aux moyennes mondiales. Dans le pays, les prix ont tendance à augmenter ; la baisse du « pouvoir d'achat » est compensée par les augmentations de salaires et par une « compensation du renchérissement ». Sur la base des données contenues dans l'Annuaire statistique de la Suisse, les prix ont augmenté dans notre pays de 55 % entre 1966 et 1974. Dans le même temps, les salaires des ouvriers ont connu une augmentation de 85 % et ceux des employés de 75 %.

Publicité et consommation

La publicité n'est vraiment utile aux consommateurs que lorsqu'elle leur fait connaître l'existence de biens et de services nouveaux. La publicité se caractérise par des slogans simples, des formules-choc en quelques mots, alors que l'information des consommateurs nécessite de plus longues explications. La publicité est dite informative lorsqu'elle donne clairement tous les renseignements (composition et méthodes d'utilisation du produit, poids exact des produits emballés, prix comparés ou signalés par rapport au gramme ou aux 100 grammes, dates de fabrication, durée de conservation ou durée d'utilisation d'un produit) permettant un jugement éclairé donc plus rationnel de l'acheteur. La publicité peut être bénéfique aux consommateurs, notamment lorsqu'elle permet d'écouler sur le marché une production de masse, l'augmentation des ventes s'accompagnant d'une baisse de prix (l'appareillage électroménager en est un bon exemple).

Le ménage : unité de consommation type

De même qu'il existe des « unités de production » (les établissements industriels, les sociétés de service, les exploitations agricoles, etc.), il y a des unités de consommation, **les ménages.** Le ménage se définit par la mise en commun des ressources, les revenus de chacun de ses membres étant mis à disposition de l'ensemble pour la satisfaction des besoins du groupe. Les revenus sont donc gérés au sein de chaque ménage, ce qui n'est pas sans conséquence sur la façon dont s'effectuent les achats et les consommations.

Le comportement du consommateur

Souvent le consommateur croit que ce qui coûte le plus cher est automatiquement de meilleur qualité. Les consommateurs attachent beaucoup trop d'importance à la présentation, à l'emballage, à la marque — souvent assimilée à une garantie de qualité. Ils n'achètent pas systématiquement aux meilleurs prix car ils ne peuvent matériellement pas connaître et comparer toute la gamme des prix et des qualités lors de chacun de leurs achats. On peut en déduire que les consommateurs ne tirent pas automatiquement le maximum de satisfactions matérielles du pouvoir d'achat dont ils disposent.

Où est le juste prix ?

Nous vivons dans une économie de marché caractérisée par l'abondance et la variété de l'offre. Ce qui signifie qu'un même produit, parfois de valeur intrinsèque identique, est offert sur le marché sous différentes marques. Les emballages varient et le magasin où l'on s'approvisionne également. Dans une économie de ce type, dite capitaliste ou libérale, le libre-arbitre est la règle du jeu.

Libre arbitre du **fabricant** de choisir une certaine politique, sa marque, son produit s'adressant à un certain segment de marché et un certain canal de distribution. Libre arbitre du **distributeur** du détaillant d'axer son offre sur une certaine clientèle, en fonction d'une politique clairement définie. Libre arbitre du **consommateur** enfin d'opérer sa propre sélection au niveau du fournisseur qu'il préfère selon des critères précis de choix et de prix, éléments déterminant son acte d'achat.

Note de la rédaction : un dossier sur la distribution en Suisse paraîtra à l'automne 1975 dans ces mêmes colonnes.

Extraits d'un éditorial de « J'achète mieux » N° 57 - juin 1975

Dans les magasins, nous pouvons choisir avec réflexion ce que nous allons acheter mais **non pas ce qu'on nous propose.** Et c'est là que les dés sont pipés, car le choix à été fait à notre place. Combien de personnes se plaignent de ne plus trouver dans certains magasins que du lait upérisé (alors qu'elles souhaitent du pasteurisé), de ne jamais voir de fruits de second choix, de ne trouver des articles de nettoyage ou cosmétiques que sous forme d'aérosols dont elles ne veulent plus. Et que dire des souliers ou des vêtements ! Là on cherche à nous imposer une mode stupide, inconfortable ou même dangereuse avec les souliers à semelles surcompensées, laide et vieillissante pour ce qui est des vêtements (sans parler du gaspillage de tissu).

La profusion qui règne dans les magasins, les échafaudages jusqu'au plafond et les bataillons de vêtements nous font naïvement croire à un choix immense, partant à une grande liberté, mais c'est pure illusion. En fait, c'est partout la même tendance pour ne pas dire le même ukase. La marge de manœuvre du consommateur est étroite, il n'a pas de choix réel : il ne peut que se plier ou refuser d'acheter. Qu'il refuse donc d'acheter chaque fois qu'il ne trouve pas ce qui lui convient !

REVENUS, AISANCE ET PRIVATIONS DES MENAGES SUISSES

			ménages ayant 0 - 1 ou 2 enf.		ménages ayant 3 enf. et +	
		moyenne générale	moins 1.400.—	plus de 1.400.—	moins 1.400.—	plus de 1.400.—
sont propriétaires de leur maison		20%	17%	17%	35%	32%
sont partis en vacances		58%	54%	72%	32%	67%
ont une voiture		52%	45%	68%	31%	64%
mettent chaque mois de l'argent de côté comme épargne	CAISSE	46%	39%	62%	22%	55%
ont un ou des contrats d'achat à tempérament	TRAITE 1 2 3	13%	16%	7%	20%	11%

Source: Aisance et Privations, résultats d'une enquête publiée en 1969 par le Mouvement Populaire des Familles

L'éventail des biens et services à disposition dans les pays dits développés est si considérable que d'aucuns n'hésitent plus à parler de gaspillage et de « société de consommation ». Par opposition, les populations de la majorité des pays du globe en sont encore à satisfaire leurs besoins primaires, en matière de nourriture, de logement ou d'instruction.

Dans nos contrées, les habitudes de consommation évoluent d'une génération à l'autre. Quelques rappels et évocations historiques permettent de mesurer cette évolution. Par ailleurs, de nombreuses observations ou analyses sont possibles dans le cadre de la famille. En partant d'actes économiques réguliers et permanents tels que la nourriture à la table familiale, les vacances, les loisirs du week-end, voire les transports en commun du XXe siècle, il est possible de montrer combien la satisfaction des besoins économiques a pu varier depuis la génération de nos grands-parents jusqu'à la nôtre, soit en quelques décennies. Chacun ou chacune doit connaître la valeur des biens et services désormais à sa disposition. L'esprit critique face aux sollicitations du ou des marchés est à développer. Des rapprochements et des comparaisons sont indispensables entre les biens essentiels, durables ou non, et ceux qui le sont moins.

Point de vue

Afin de compléter ce dossier, nous avons interrogé quelques personnalités. Leurs réponses à nos questions n'engagent qu'elles-mêmes. Les questions étaient les suivantes :

1. *Comment définissez-vous la consommation en Suisse ?*
2. *La loi de l'offre et de la demande s'applique-t-elle dans notre pays, ceci pour les produits de consommation courante ?*
3. *Qu'est-ce qui pourrait améliorer la rationalité des décisions d'achat des consommateurs helvétiques ?*

Consommer, c'est détruire !

M. Marc-Louis Gindrat, secrétaire de la Société suisse des employés de commerce, Neuchâtel.

1. Il me semble que l'on pourrait définir la consommation selon deux critères différents.

Dans un cas, il pourrait s'agir de tout ce que l'être humain achète d'abord pour sa survie, ensuite pour son bien-être.

Mais on pourrait aussi admettre, et c'est apparemment principalement sous cet aspect que l'on utilise le terme, que la consommation n'est que l'utilisation et l'achat de certains objets, de marchandises surtout, mais limité à l'exploitation d'un ménage.

Quant à moi, je dirais plus simplement que la consommation consiste à acquérir un certain nombre de choses avec le but de les détruire, c'est-à-dire à les soustraire à une seconde utilisation.

Des habitudes stables de consommation en Suisse...

M. Fouad Chano, économiste, NESTEC, La Tour-de-Peilz.

1. En Suisse, la consommation est dominée par une offre abondante de variétés et de prix. Cet état de chose est dû au progrès technologique, au développement de la production industrielle et à l'accroissement rapide du pouvoir d'achat, depuis la fin de la seconde guerre, dans l'ensemble des groupes sociaux. Cela s'est traduit par une élévation générale du niveau de vie et parallèlement, par un progrès social bien marqué, et qui s'est notamment répercuté sur les habitudes de consommation.

Le consommateur suisse choisit librement ses produits, et il est très sensible aux offres spéciales qu'il rencontre dans le commerce. Il cherche de plus en plus à connaître les produits (composition, avantages, qualité, prix, etc.). La fidélité à certaines marques ou à certains canaux de distribution existe et les habitudes de consommation sont en partie stables (produits de qualité, image de marque réputée, etc.) et en partie dépendantes de la découverte, de la connaissance des produits existants et nouveaux.

Un jouet du marché

M. Alfred Neukomm, secrétaire de la Fondation pour la protection des consommateurs, Berne

(réponse adaptée de l'allemand)

1. Non informé et non instruit, le consommateur est le jouet du marché. Le recul des besoins de première nécessité dans la consommation globale a entraîné une plus grande liberté de choix chez le consommateur. L'abondance des articles, leur présentation et leur conditionnement toujours plus raffinés, l'apparition de nouvelles matières (les plastiques, par exemple) et la modification incessante des produits ont provoqué de l'incertitude quant à la qualité, au caractère avantageux des prix et à la véritable utilité des multiples modèles, sortes et types de produits, suscitant aussi un malaise dû à la perte de la transparence du marché. La publicité fait appel à la faiblesse humaine.

Les prix élevés sont fréquemment considérés comme synonymes de bonne qualité et associés à l'aide d'un grand prestige.

12 francs par jour pour nourrir chaque ménage

M. Fritz Friedmann, service d'information, Rheinbrücke AG, Bâle.

1. Nous sommes tous des consommateurs, aussi bien de marchandises (biens de consommation et biens d'investissement) que de services. La consommation se fait aussi bien par l'individu que par les pouvoirs publics. Par conséquent, la consommation se divise en consommation privée (en 1974 environ 80 mia fr.) et en consommation publique (en 1974 environ 16 mia fr.). Une partie seulement de la consommation privée relève du commerce de détail (1974 environ 48 mia fr.). On estime (les statistiques en Suisse sont plus que rudimentaires) que 43 % de la consommation privée concernent le secteur alimentaire (food) et le reste le secteur non alimentaire (non food). En Suisse romande, les ménages dépensent pour l'alimentaire environ 12 fr. par jour (environ 11,10 fr. en Suisse alémanique).

Un déséquilibre manifeste...

M. Alfred Neukomm.

2. Le consommateur devrait se trouver en présence d'un marché transparent fonctionnant selon les principes de la libre concurrence des prix et des prestations. Les prix convenus, les cartels, les prix imposés et autres mesures entravant la concurrence peuvent contribuer à compliquer la fonction sélective du consommateur. Dans bien des secteurs économiques, la concurrence ne remplit pas son rôle sélectif. La publicité omet trop souvent les indications de prix et de qualité.

Le déséquilibre est manifeste : le producteur est préparé à son rôle, le consommateur est un amateur et doit se renseigner sur un grand nombre de marchés. Le producteur se trouve dans une situation plus favorable que le consommateur pour se procurer les informations nécessaires relatives au marché. Seuls quelques secteurs donnent en effet des renseignements plus détaillés sur leurs articles.

M. Fouad Chano.

2. En principe, et du moins au cours de la période de haute conjoncture, le marché est dominé par l'offre, les produits non demandés étant retirés du marché ou remplacés par d'autres. Pour les produits de base (viande fraîche, légumes frais) cependant, qui sont davantage touchés par la rareté (conditions naturelles, prix, etc.), la loi de l'offre et de la demande s'applique plus rigoureusement. Il est évident que dans une conjoncture moins favorable, la loi de l'offre et de la demande tend à reprendre sa place, le marché devenant plus neutre, parce que subissant moins de pressions.

M. Marc-Louis Gindrat.

2. Ni pas du tout, ni complètement. En tous cas anormalement. Premièrement parce qu'ils ne sont pas tous produits chez nous, donc dépendance de l'étranger. Deuxièmement, parce que ceux qui sont produits chez nous sont soumis à des impératifs sociaux et économiques qui faussent cette loi. Troisièmement parce que les structures des systèmes de production et de distribution ne permettent pas un échange honnête.

... surtout pour les productions du secteur primaire

M. Fritz Friedmann.

2. Dans une économie se disant libérale comme la nôtre, la loi citée s'applique pour presque tous les produits de consommation courante. Les exceptions se trouvent dans les produits venant du premier secteur économique, l'agriculture, qui est, comme dans beaucoup de pays, protégée par des moyens qui cependant sont actuellement de plus en plus discutés. En effet, contrairement à la loi de l'offre et de la demande, les prix des produits agricoles soumis à des règlementations fédérales augmentent si l'on produit davantage, vu que les prix fixés par le Conseil fédéral incitent les producteurs à augmenter leur production du fait que la reprise de celle-ci est assurée.

Former le consommateur

M. Marc-Louis Gindrat.

3. Leur éducation. Pas en tant que consommateurs seulement, mais en tant d'être humain responsable, dont l'éthique soit assez élevée pour lui permettre de distinguer le bien du mal, le nécessaire du superflu, le vrai du faux.

M. Alfred Neukomm.

3. Le consommateur doit connaître les rudiments de l'économie et être conscient de l'influence qu'il a sur l'activité économique. Il faut que *la science économique et l'éducation des consommateurs* soient intégrées comme matières obligatoires dans toutes les classes terminales de l'école primaire. Il convient d'encourager l'esprit critique et la façon de penser indépendante de chacun. Les méthodes publicitaires, les formes de vente, les droits et les devoirs des consommateurs seraient, entre autres, des sujets qui se laisseraient intégrer dans les branches déjà existantes.

L'information et l'orientation du consommateur sont un autre pas vers le renforcement de sa position. La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) ne cesse de signaler dans ses tests des différences frappantes de prix et de qualité. Le consommateur dépend dans une large mesure des résultats neutres de ces enquêtes ; il lui est par exemple impossible de dire en regardant un aspirateur s'il est très bon ou non. Malheureusement, les ressources financières actuelles ne permettent pas d'augmenter le nombre des tests.

Améliorer l'information sur le produit

M. Fouad Chano.

3. Les décisions d'achat pourraient être améliorées du côté des producteurs par une publicité tendant à informer le consommateur sur le produit aussi objectivement que possible (composition, avantages, prix, mode de consommation, canaux de distribution, etc.) du côté du commerce, par une information convenable aux points de vente et une présentation agréable des produits (emplacement, disposition, indications claires du prix par unité) et (c'est la tendance actuelle dans certains pays) d'un prix permettant des comparaisons (par litre, par 100 g., richesse de l'assortiment). Dans certains domaines de la consommation, une meilleure éducation du public (publication spécialisée par exemple), peut également améliorer les décisions d'achat (dans le cas des produits alimentaires par exemple).

M. Fritz Friedmann

3. Seuls des psychologues pourraient dire s'il existe des consommateurs qui agissent avec une rationalité intégrale pour toute décision d'achat. Ceci dit, des mesures devraient être prises pour informer le consommateur et afin qu'il ne soit plus sous la tutelle d'organismes déclarant le protéger. Pour cela, il faudrait :

— une éducation sur le comportement des consommateurs à tous les échelons de l'école. Encore faudrait-il au préalable former et informer les professeurs à cette nouvelle branche.
— améliorer l'information du personnel préposé à la vente en suggérant que les distributeurs vouent de 15 à 30 minutes par jour à cette instruction ;
— que les consommateurs profitent vraiment des possibilités de mieux s'informer.

En conclusion, il faut réaffirmer qu'il n'y a point de séducteur secret. Mais, un désir souvent implicite des consommateurs d'être séduits.

On peut obtenir gratuitement d'autres exemplaires de ce dossier en s'adressant à « Jeunesse et Economie », Case 401, 1211 Genève 26. Tél. (022) 43 52 00.

A propos de la communication audio-visuelle:

En 1975 comptera tout progrès réel d'un prix abordable!

Deux nouveaux appareils Messerli pour communication audio-visuelle viennent prouver que le progrès ne doit pas forcément coûter beaucoup.

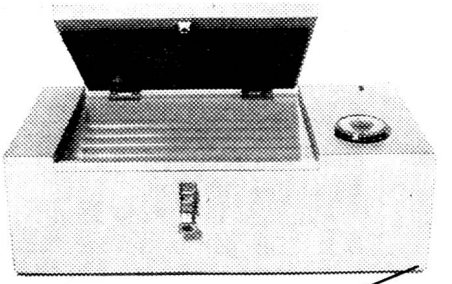

Tireuse Messerli 615
La perfection
à un prix imbattable.

680.-

1 La tireuse Messerli 615 rend 2 fois plus avantageux de développer soi-même du matériel de projection*. Mise au point par les techniciens Messerli, elle séduit par un maniement très simple et un prix imbattable.

*de préférence sur des films Tecnifax-Diazochrome Messerli qui donneront plus de couleur à vos exposés!

2 Le rétro-projecteur Messerli 250 NV diffère des appareils habituels en ce qu'il fonctionne avec une toute nouvelle lampe à basse tension de 250 W. Autrement dit: rendement lumineux accru et éclairement optimal de la surface de projection.

Autres avantages: les lampes à basse tension n'échauffent pas le projecteur (donc pas de désagréable bouffée d'air chaud) et ne risquent pas de surcharger le réseau.

Enfin, point essentiel, elles coûtent seulement environ le tiers des lampes habituelles. Vous réalisez donc une économie intéressante.

Pour en savoir davantage sur ces deux nouveautés Messerli, téléphonez ou utilisez le coupon ci-dessous.

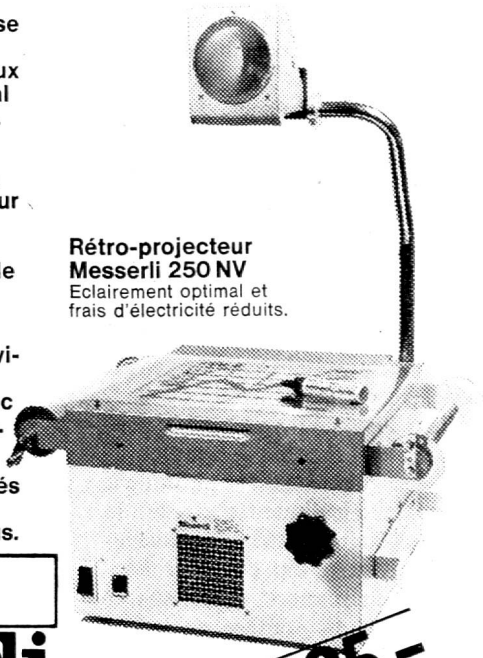

Rétro-projecteur Messerli 250 NV
Eclairement optimal et frais d'électricité réduits.

885.-

Messerli

A. Messerli SA 80, rue de Lausanne 1202 Genève

Aux spécialistes de Messerli

Veuillez me renseigner sur:
- ☐ la tireuse Messerli 615
- ☐ le rétro-projecteur Messerli 250 NV
- ☐ les films Tecnifax-Diazochrome

LE

Nom et prénom: _____

Maison: _____

No et rue: _____

NPA et localité: _____

Siège social:
Glattbrugg 01-810 30 40
Sägereistrasse 29

Succursales:
Bâle 061-42 70 59
Berne 031-55 82 22/23
Genève 022-31 09 04
Grabs 085-6 55 12
Kriens 041-41 00 80
Lugano 091-3 92 12
Sierre 027-55 98 55

Ruetz AVK 6/75

† Paul Montavon

27.3.1904 - 20.3.1975

Paul Montavon naquit à Courgenay, au sein d'une famille laborieuse qui y tenait l'Hôtel de la Gare. C'était là une véritable entreprise familiale à laquelle collaboraient deux filles et trois garçons dont Paul qui, durant les mobilisations de 1914 à 1918 « tirait l'accordéon » (selon sa propre expression) pour distraire les soldats.

Il fréquenta l'école primaire du village puis, durant quelques années, le Collège Saint-Charles, avant d'entrer à l'Ecole cantonale pour suivre les cours de la section commerciale, dont il sortit diplômé en 1923.

Encore adolescent, il dirigea le cœur Sainte-Cécile de la paroisse.

Une fois immatriculé au Conservatoire de Bâle, et parallèlement à ses études (qu'il accomplit sous l'égide de Félix Weingartner), il prit en main l'une ou l'autre société musicale de Porrentruy, rentrant souvent à pied, de nuit, à Courgenay.

Sorti diplômé du Conservatoire en 1929, il renonça à la carrière de soliste, se voua à l'enseignement du piano (d'abord privé) et prit la baguette de directeur.

Le 1er octobre 1929, il entrait dans l'enseignement « officiel » en tant que maître de chant au progymnase de l'Ecole cantonale où il fut aussi chargé de leçons de violon par groupes au gymnase et au progymnase, et de la direction de l'orchestre de l'établissement.

En 1938, il avait succédé à Jämes Juillerat dans l'enseignement de la musique à l'Ecole normale d'instituteurs et, dès le 1er avril 1955, s'était vu attaché exclusivement à celle-ci, en raison de l'accroissement constant du nombre des élèves et de l'augmentation du nombre de leçons qui en résultait.

Dès lors, et jusqu'au 30 septembre 1970, date de sa mise à la retraite, il consacra à cette école son activité essentielle.

En tant que maître, ses qualités techniques, ses dons artistiques, son contact agréable avec l'élève lui donnaient un prestige naturel. Il connaissait bien « ses jeunes », et savait discerner l'accessoire du principal, faisant montre, à leur endroit, de beaucoup d'indulgence, mais banissant toute faiblesse.

Il portait en lui le souci de l'éducation, tenant aux habitudes d'ordre, de bonne tenue, de politesse, de respect de certaines convenances, et réagissant contre le langage grossier. Homme de cœur, il connaissait l'importance, en l'être humain, de l'élément affectif dont l'abandon, au profit des seuls instincts, conduit à la sauvagerie. Bon nombre de ses élèves auront en mémoire certains gestes de bonté significatifs exécutés par le truchement de la chorale de l'école : concerts aux malades, aux vieillards de nos hospices, fête des mères, etc.

Très respectueux des idées et opinions d'autrui, il ne transigeait pas sur les « grands principes » qu'une éducation familiale traditionnelle avait ancrés en lui : respect de la famille, de la vie, fidélité à la patrie — à la grande comme à la petite — pardon facile, oubli des offenses, bref, les fondements d'une âme et d'une religiosité foncièrement chrétiennes.

Autre trait de cette belle personnalité : l'homme sociable. Son activité sociale, en effet, exercée par l'entremise de la musique, fut d'une ampleur extraordinaire et déborda largement le cadre de sa profession de maître. Directeur de fanfares, d'orchestres, de chœurs d'église, de chorales, de groupes musicaux de tous ordres, que d'heures, que de soirées, passées à préparer concerts, auditions, concours ! Activité sociale d'ailleurs des plus bénéfiques pour l'Ecole normale dont la chorale participa, sous la direction de son « maestro », à de très nombreuses joutes artistiques.

Il n'est pas possible de donner ici la liste des comités et des jurys au sein desquels Paul Montavon apporta ses lumières, ce qui lui valut souvent de belles distinctions.

Et nous ne pouvons qu'évoquer, dans cet espace restreint, son activité de compositeur. [1]

Ses compositions chorales (au nombre de douze au moins) sont simples de lignes et d'harmonie, vont droit à l'âme populaire tissées pour la plupart sur des vers de Henri Devain.

D'autres créations sont d'ordre scéniques : on en compte cinq. Toutes connurent des succès brillants.

Sa musique pour cuivres (type « Salut à l'Ajoie ») témoigne souvent d'un sang bouillant au service du tempérament ajoulot qui doit se nourrir encore héréditairement de lointains ancêtres français...

La relation aussi incomplète d'une vie aussi bien remplie laisse en état de profonde insatisfaction.

Ajoutons que Paul Montavon, affilié à la SEB par la Société cantonale des maîtres de gymnase et fidèle à l'esprit confraternel de nos organisations syndicales, avait au plus haut point le sens de l'entraide, de l'esprit de service, de la collégialité.

Il repose en cette terre d'Ajoie qu'il a tant aimée, et si bien servie. Puisse son souvenir être préservé des atteintes du temps !

Ed. Guéniat.

---

[1] *Voir : « Le Pays », Porrentruy, des 22-23.3.75 ou le « Démocrate », Delémont, du 22.3.75.*

école pédagogique privée

FLORIANA

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

† Gérard Tschoumy

25 août 1900 - 6 juin 1975

Issu d'une famille où l'enseignement et l'éducation étaient à l'honneur — son père était instituteur et sa sœur, Mme Marcelle Bassin, institutrice, a déployé à Malleray une carrière féconde — Gérard Tschoumy, né à Corgémont, avait conquis, en 1920, le brevet d'instituteur à l'Ecole normale de Porrentruy. De 1920 à 1929 il enseigna à l'Ecole primaire de Perrefitte. Il ne tarda pas à se spécialiser dans la culture physique, branche qui, à l'époque, faisait encore figure de parente pauvre à tous les échelons de l'enseignement, et surtout au sein des commissions scolaires. En 1926, il obtint le brevet pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles secondaires du canton de Berne et, en 1929, il fut nommé à ce titre à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Une année après, il prenait en main l'enseignement de cette discipline à l'Ecole normale d'instituteurs. Dès lors, sa carrière de maître se déploiera dans ces deux établissements, et il n'est pas exagéré de dire qu'il s'inscrira en terre jurassienne le chapitre très important d'une éducation corporelle renouvelée.

Ses capacités en la matière sont sanctionnées par de très nombreux certificats attestant sa participation à des cours organisés par la direction de l'Instruction publique, par la Société suisse des maîtres de gymnastique, etc.

Mais bientôt la somme des cours donnés dépassera, et de beaucoup, celle des cours suivis ; il dirigera, en effet, avec une rare compétence, des cours cantonaux (DIP), fédéraux (SSMG) dont l'énumération serait longue, des cours d'introduction du Manuel fédéral de gymnastique, etc.

Son rayonnement se manifestera en tant que rédacteur de la partie française de « L'Education physique », président de l'Association jurassienne des maîtres de gymnastique, membre du comité de l'Association bernoise des maîtres de gymnastique, président de la Société jurassienne de gymnastique (43 sections SFG), expert pour les examens de fin de scolarité, pour le recrutement. Il œuvra tout particulièrement au développement de la gymnastique féminine.

Quant à son enseignement proprement dit, il sera marqué du sceau des exigences normales d'un maître qui avait défini avec clarté les fins de l'éducation corporelle : assurer la santé du corps et en perfectionner sans cesse le fonctionnement, car il est « l'instrument de toutes nos activités » ; contribuer ainsi au développement psychique de l'individu parallèlement à son évolution physique ;

faire bénéficier l'élève — plus tard l'homme — des effets moraux d'une culture physique bien conduite par l'entraînement à l'endurance, le développement du sang-froid, une saine émulation, la confiance et la maîtrise de soi ; tirer une traite sur les effets sociaux ultérieurs de tous ordres d'une telle culture (occupation des loisirs, santé, rendement du travail, etc.) Aussi ses initiatives concernant le développement de l'enseignement de la gymnastique à l'école furent-elles nombreuses et importantes : nombre d'heures à l'horaire, qualité de l'enseignement, fondements méthodologiques, équipement, installations, formation des maîtres, camps de ski, corps de jeunesse, courses alpines, courses à vélo, camping. En résumé, Gérard Tschoumy fut un pionnier en matière d'éducation corporelle, qui a écrit un chapitre important dans l'histoire de la culture physique de nos institutions scolaires jurassiennes. Il eut d'ailleurs la joie de constater, en fin de carrière, qu'une pléiade de jeunes maîtres — ses anciens élèves — marchaient sur ces traces.

La place nous manque pour ajouter à une aussi belle carrière l'aspect social de celle-ci : participation à la vie publique qui le conduisit à œuvrer pour l'obtention d'installations gymnastiques et sportives à Porrentruy (halles, terrains de sports, piscine) ; présidence de la Société de développement ; grade de capitaine de PA, etc.

Membre de la SBMEM, Gérard Tschoumy connaissait l'importance de l'esprit corporatif et pratiquait envers ses collègues un esprit de coopération et de collaboration bien à la mesure de son caractère ouvert et généreux. Sa belle carrière est une œuvre de foi...

Qu'il repose en paix en terre d'Ajoie !

Edmont Guéniat.

Le système

Georges a 15 ans à peine. Il y a quelques mois qu'il a commencé sa 9e année. A l'école primaire. C'est un bon élève, intelligent, travailleur.

Depuis pas mal de temps, il meuble ses loisirs en réparant de vieux récepteurs radio. De fil en aiguille, il en est arrivé à dépanner les vrais, ceux des copains d'abord, puis celui de sa grand-mère et puis bien d'autres. Cent sous, c'est le tarif, plus les pièces. Il rend service à tout le monde, même au radio-électricien du coin qui n'a pas le temps de s'occuper de ces bricoles. Il a autre chose à faire : il vend des TV.

Tout naturellement, Georges veut apprendre radio-électricien et quand il me demande son bulletin scolaire pour se présenter chez un futur maître d'apprentissage, il ne se fait aucun souci : c'est dans la poche !

Hélas ! Il va de désillusions en échecs, d'encouragements hypocrites en sourires condescendants.

Après une demi-douzaine de refus polis, il tombe sur le secrétaire de l'Association des radio-électriciens. Comme il lui tend son bulletin scolaire frappé du signe de l'école primaire, il s'entend dire : « Tu viens de l'école primaire ? Cela ne vaut pas la peine que j'ouvre ce livret. Même si tu es un bon élève à l'école primaire, tu seras un médiocre dans le métier. Tu feras un apprenti médiocre, tu auras un certificat avec des notes médiocres, tu seras un ouvrier médiocre. Dans ce métier, il n'y a pas de place pour les médiocres. » Et aussi sec, il le congédie. Je vois encore les deux grosses larmes qui roulaient le long des joues de l'adolescent, alors qu'il me racontait la scène avant de s'en prendre à la bêtise humaine et à l'injustice du système.

Je ne sais pas si Georges répare encore des radios, mais je sais qu'il n'apprend pas radio-électricien.

Il y a longtemps que je suis convaincu que notre système fabrique pas mal de révoltés et d'inadaptés. Et vous ?

Pi.

BAUER

Action d'échange Tout projecteur 16 mm, aussi vieux qu'il soit vaut encore au moins Fr. 1000.-

Si maintenant vous échangez un ancien projecteur de n'importe quelle marque et dans n'importe quel état contre un nouveau projecteur Bauer 16 mm, vous en recevrez au moins Fr. 1000.—.
Demandez sans tarder une offre d'échange dans votre magasin spécialisé.

BAUER
Groupe BOSCH

Robert Bosch S.A. — Département photo + cinéma — Hohlstrasse 186, 8021 Zurich — Téléphone (01) 42 94 42

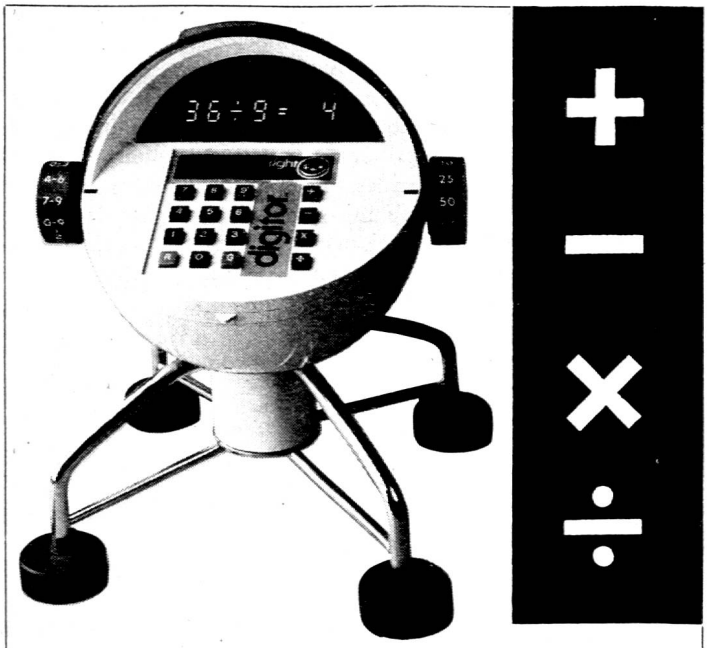

digitor

Micro-ordinateur destiné à l'enseignement de l'arithmétique.
Ce n'est pas un calculateur.

Digitor demande, l'élève répond. Autocorrectif, complètement autonome, niveau de difficulté programmable, indication finale des réponses exactes.

Renseignements et démonstration :
AUDIOVIDEO SA Via Sonvico 7, 6952 Canobbio-Lugano. Tél. (091) 52 38 27.

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8
Genève - Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève — Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

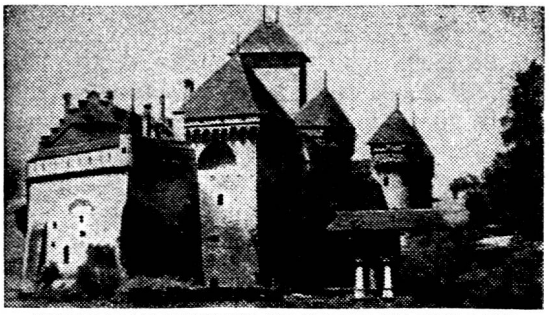

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON A VEYTAUX-MONTREUX

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans. Gratuité pour élèves des classes officielles vaudoises, accompagnés des professeurs.

BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT

Toutes opérations bancaires

SIÈGE : **LAUSANNE**

SUCCURSALE : **YVERDON**

20 agences dans le canton

Ecole normale Porrentruy

Admission 1975

1. Boichat Olivier, Les Bois
2. Chételat Daniel, Mervelier
3. Desboeufs Jacques, Courgenay
4. Fleury Fernand, Delémont
5. Friedli Michel, Delémont
6. Juillerat Philippe, Porrentruy
7. Julien Rémy, Alle
8. Luginbühl Philippe, Bienne
9. Mühlethaler Philippe, Malleray
10. Oeuvray Jean-Marc, Coeuve
11. Sangsue Pierre, Porrentruy
12. Seuret René, Moutier
13. Siegenthaler Nicolas, Malleray
14. Steiner Daniel, Delémont
15. Torriani Claude, Boncourt
16. Trouillat Gérard, Coeuve

Centre de perfectionnement

COURS ET MANIFESTATIONS DU MOIS D'AOÛT 1975

3.2.1. à 3.2.3. **Education routière** (AMEEJB) : M. Cuttat, agent de police, le 28 août à Moutier.

3.16.3. **Activités créatrices manuelles :** M. L. Monnier, Bienne, dès le 27 août à Bienne.

3.21.2. **Coupe du pantalon** (ACBMOSJ): Mlle C. Bueche, Court, dès le 30 août à Delémont.

3.51.4. **Faune et flore d'une région :** M. L. Froidevaux, Les Emibois, dès le 23 août aux Emibois.

COURS D'INITIATION A LA PRÉHISTOIRE ET A L'ARCHÉOLOGIE DE LA SUISSE

5e cours : l'époque romaine en Suisse

Les 15 et 16 novembre 1975, aura lieu à Lausanne un cours consacré à l'époque romaine en Suisse.

Pour renseignements et inscription : Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Rheinsprung 20, 4001 Bâle (tél. (061) 25 30 78).

COURS ET MANIFESTATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE 1975

2.1.1., 2.1.4., 2.1.6. **Méthodologie de l'allemand à l'école primaire :** M. S. Moeschler, Porrentruy, les 17 septembre à Porrentruy et 10 septembre à Saignelégier.

3.6. **Mathématique : Algèbre** (CIM) : MM. G. Rubin et M. Ferrario, dès le 3 septembre à Moutier.

3.16.3. **Activités créatrices manuelles :** M. L. Monnier, Bienne, dès le 3 septembre à Bienne.

3.32.4. **Mathématique : Problèmes de probabilités** (CIM) (Cours organisé sous l'égide du CPS) : M. H. Carnal, Berne, dès le 18 septembre à Bienne.

3.35.1. (536) **Bilinguisme — Plurilinguisme :** plusieurs collaborateurs, du 24 au 26 septembre.

3.39.8. **Macramé :** Mme J. Berberat, Porrentruy, dès le 6 septembre à Porrentruy.

3.49.3. **Problèmes monétaires et financiers :** M. F. Schaller, Epalinges, les 5 et 6 septembre.

3.50.2. **Danse** (IEP, SJMG) : Mme N. Girod, Evilard, le 27 septembre à Evilard.

3.50.3. **Gymnastique posturale :** IEP + SJMG + Commission féd. de la gymnastique posturale, le 13 septembre (év. 14.9.) à St-Imier.

3.52.4. **Pose de la voix, diction, interprétation, perfectionnement** (COPMS) : Mme I. Eicher, Muri, dès le 3 septembre à Delémont.

3.53.2. **Initiation à la connaissance des instruments de travail de l'historien** (SCH CMEES) : Cercle d'études historiques de la Société jurasienne d'émulation : M. F. Kohler, les 17 et 18 septembre à Fribourg et Berne.

3.57.4. **Laboratoire couleur : Procédés spéciaux :** M. J.-P. Berthoud, Bienne, dès le 29 septembre à Bienne.

3.58.1. **L'enseignement de la religion à l'école (GBIEJ) ;** M. J.-P. Lüthi, Delémont et R. Noirjean, Bonfol, le 10 septembre à Sornetan.

3.61.9., 3.61.10. **Vitrail - Diapositives - Papier métallisé :** Mme Sanglard, Porrentruy, dès le 6 septembre à Delémont.

PROGRAMME DES COURS ET MANIFESTATIONS 1976

Nous invitons le corps enseignant, les associations et institutions concernées à remettre leurs propositions, leurs vœux et leurs suggestions à la direction du Centre de perfectionnement

jusqu'au 30 septembre 1975, dernier délai,

en indiquant pour chaque cours proposé :

1. Le nom de l'animateur proposé.
2. L'objectif du cours.
3. Les grandes lignes du programme.
4. La durée du cours.
5. La date proposée.
6. L'horaire prévu.
7. Le lieu souhaité.

Gymnastique posturale

Les enseignants qui désirent dispenser des leçons de gymnastique posturale et être rétribués par l'Etat doivent avoir suivi au minimum un cours fédéral ou cantonal durant les années 1974-1975. Seuls, ceux qui ont un tel cours inscrit dans le carnet du Centre de perfectionnement (carnet bleu) peuvent prétendre à une rétribution de l'Etat, conformément à l'article 26 de l'Ordonnance concernant les classes spéciales de l'école primaire du 28 mars 1973.

Le prochain cours est fixé au samedi 13.9.1975.

Les maîtres et maîtresses qui se sont annoncés au moyen de la carte d'inscription du C.P. sont inscrits d'office.

Vous obtiendrez les renseignements complémentaires auprès de l'Inspecteur cantonal de l'éducation physique et des sports.

M. Henri Girod,
2533 Evilard.

Athlétisme

Finale de l'écolier romand le plus rapide

Tous les sélectionnés jurassiens étaient présents, le dimanche 22 juin, sur le stade de Vidy à Lausanne, lorsque retentit le premier coup de pistolet. De nombreux parents et quatre enseignants avaient fait le déplacement de Lausanne.

Lors des éliminatoires du matin, les trois premiers de chaque série étaient qualifiés pour la grande finale. Du côté jurassien, si certains furent déçus de leur non-qualification, la plupart réussirent des temps meilleurs qu'à Courroux. Finalement, trois garçons, Pascal Kohler, de Courrendlin, Patrick Hass, de Cornol et Daniel Mainini, de Reconvilier, se qualifiaient facilement pour la finale. Les douze autres devaient se contenter de courir la petite finale (7e - 12e places).

Voici le classement des écoliers juras-

siens, avec, entre parenthèses, le temps du vainqueur de la finale :

Filles 80 m. 1964 : 9. Eray Marielle, Bressaucourt, 12"76 (11"77) ; 12. Roth Florence, Moutier, 13"48. 1963 : 7. Rufi Marlène, Courtételle, 11"99 (11"25) ; 11. Laffer Thérèse, Courrendlin, 12"34.

Garçons 80 m. 1964 : 4. Kohler Pascal, Courrendlin, 11"91 (11"63) ; 11. Bravin Jean-Paul, Moutier, 12"41. 1963 : 10. Erard Philippe, Courtételle, 11"89 (11"09) ; 12. Migliano Vincent, Courtételle, 12"07.

Filles 100 m. 1962 : 8. Crevoisier Sylvie, Moutier, 14"56 (13"57) ; 10. Fridez Claudine, Moutier, 14"78. 1961 : 10. Burgi Pascale, Courtételle, 14"96 (13"45).

Garçons 100 m. 1962 : 11. Vanndevoir Fabrice, Reconvilier, 14"79 (12"69) ; 12. Collaud Philippe, Tavannes, 14"93. 1961 : 2. Haas Patrick, Cornol, 12"62 (12"49) ; 4. Mainini Daniel, Reconvilier, 13"08.

Cette finale, très bien organisée par des responsables de l'athlétisme lausannois, aura permis à nos jeunes de se mesurer à d'autres jeunes de leur âge, dans un bel esprit sportif.

Toutefois, et c'est peut-être l'enseignement principal que l'on peut tirer de cette compétition scolaire, le sport scolaire et l'athlétisme en particulier sont insuffisamment encouragés chez nous par les enseignants. Mais il ne faut pas oublier que les principales villes romandes possèdent des installations offrant de meilleures possibilités d'entraînement.

En réitérant nos remerciements aux organisateurs, nous félicitons en bloc les finalistes jurassiens pour leur honorable comportement.

M. B.

Rédacteur de la rubrique jurassienne : Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 **Delémont.** Tél. (066) 22 29 34.

Fribourg

Bonne année scolaire

Les derniers jours d'août s'estompent sans retour dans le bruissement des souvenirs de la longue pause estivale. Ah ! Comme on voudrait qu'elles aient été bénéfiques à nos chers enseignants, ces deux mois de relâche si indispensables au raffermissement de leur santé !

De leur santé physique...

Ebranlée non seulement par la tension nerveuse mise à l'épreuve par la conduite ordonnée d'une classe, mais aussi par les minutieuses préparations, les corrections journalières, les recherches incessantes auxquelles doit s'astreindre tout enseignant conscient de sa mission d'éducateur. Est-il besoin de rappeler combien le rôle du magistère comporte de maîtrise de soi, de patience, de psychologie attentive, d'abnégation afin d'assumer, avec le moins de bévues possibles, les exigences de l'éducation. N'y a-t-il pas lieu de redire avec force « qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine ? » Et pourtant, on ne saurait non plus nier l'importance de l'acquisition des connaissances que requiert la formation de base dont l'enfant a besoin pour assumer plus tard son rôle d'adulte.

La santé spirituelle...

Aura trouvé son compte au cours des semaines de détente qu'on aura mises à profit par le voyage, les excursions, la lecture, les distractions instructives, par les contacts humains, les rencontres entre enseignants. Combien il s'avère utile de retrouver, à travers les divertissements intellectuels de bon aloi, la fraîcheur d'esprit, alternés avec la balade au grand air ou l'audition judicieusement choisie dans la gamme des moyens de communication sociale. Ceux qui se veulent à la pointe de l'information professionnelle auront consacré les dernières semaines de loisir à s'offrir l'une ou l'autre consultation au Centre de documentation pédagogique. Si l'enseignement d'une branche donnée a pu causer quelque embarras, cela ne saurait surprendre, la lecture ordonnée d'un ouvrage de didactique appropriée aura pu fournir des références fort utiles. Si, enseigner, c'est apprendre deux fois, à combien plus forte raison, il convient de savoir apprendre, de s'informer, de se forger peu à peu, par une méthode éprouvée, les armes du succès. La conviction ne supplée pas toujours à la manière de communiquer le savoir. Elle y contribue, elle en est le levier.

Nos souhaits, nous les disons

— au maître qui va amorcer sa 40e année en lui souhaitant non seulement la joie de « finir », mais de bien finir avec la plénitude du contentement que procure une carrière bien remplie ;

— à l'institutrice qui aura 58 ans l'an prochain, souhaitons le courage d'attendre, au terme de la nouvelle loi sur la retraite, l'année pour prétendre à la pension, comme d'ailleurs à l'instituteur qui en aura 60, la patience d'attendre également 1 an ;

— à tous ceux et celles qui, entrés en fonction il y a 5, 10, 20 ans et plus, la joie de parfaire leur expérience, de poursuivre la magnifique mission et de bâtir sur le granit l'avenir de leurs protégés ;

— au frais émoulu de l'Ecole normale, disons le vœu de se dépouiller rapidement de sa timidité, de fortifier chaque jour son assurance, de devenir le maître, la maîtresse répondant généreusement à la confiance des parents, des autorités ;

— à la SPF, exprimons l'espoir qu'elle résoudra ses problèmes à la satisfaction de ses membres, même de ceux qui doutent encore d'elle ou qui souhaiteraient qu'elle leur apportât des réalisations pratiques « prêtes à l'emploi » ;

— à l'Association cantonale, lui souhaitons de continuer, dans la vigilance et l'efficacité, l'exercice des prérogatives qui lui sont propres ;

— enfin, à chacun et à chacune, de se pénétrer davantage encore de l'importance de leur action éducative. De dépasser les déceptions passagères, de réchauffer leur enthousiasme au contact journalier des enfants dont ils assument une formation décisive pour leur vie d'adulte. Bon vent ! Bonne route !

A. C.

Encore à propos de l'examen proposé aux classes de 2e année

Dans le No 20 de l'« Educateur » paru le 20 juin dernier, une première relation était consacrée aux délibérations du Comité SPF concernant les premières impressions recueillies à la suite de l'introduction, à titre expérimental, de l'examen partiel proposé aux classes de 2e année au cours du 2e semestre. Nous ne reviendrons pas sur l'éventail des remarques, objections et constatations qui furent émises au cours de ce débat.

Qu'il nous suffise de compléter la chronique du 20 juin en faisant paraître ici la partie finale de notre relation d'alors qui, pour des raisons impérieuses de mise en page n'avait pu être insérée intégralement. Il paraît logique, même sous peine d'être dépassé par l'événement, de revenir brièvement sur l'analyse à laquelle le 26 mai s'est livré le comité SPF.

Vers une appréciation d'ensemble de l'épreuve

Sans être exhaustif, l'examen approfondi de l'expérience tentée en février permet toutefois l'une ou l'autre constatations d'ordre pratique.

1. On n'a pas manqué de souligner que d'une manière générale, et c'est important à relever, que les épreuves ont été partout mieux réussies dans les classes dont les effectifs ont passé par le stade de l'école enfantine. Donc à retenir.
2. Une vue d'ensemble plus pertinente et complète devait être dégagée durant le mois de juin et plus tard encore, sur la base d'un questionnaire déjà expérimenté dans un arrondissement et qui sera remis aux maîtresses des classes concernées. Ce faisant, le comité SPF fidèle au rôle qui lui est dévolu, se garde de toute ingérence dans la mission exercée par les inspecteurs. Il affirme au contraire son désir d'être un partenaire loyal et coopératif à tout ce qui peut contribuer, dans le présent et pour le futur, à la promotion de l'activité scolaire sous son étiquette strictement pédagogique.
3. Il est enfin permis de penser que le déroulement de l'épreuve, même s'il a pu partiellement perturber l'observance du programme de cette époque de l'année, n'en aura pas moins suscité chez les élèves un effort supplémentaire de réflexion. Les maîtresses, un instant surprises par le scénario et le caractère insolites de l'expérience, y auront peut-être découvert certains moyens propres à renouveler, à repenser leurs méthodes de révision des connaissances enseignées.

C.

Les 3 demi-jours de congé

Le sort en est jeté depuis le 29 juin

Désormais, la cause est entendue. On se rappelle, après en avoir parlé à plusieurs reprises, que le Grand Conseil en adoptant le décret du 13 mars 1975, avait rejeté l'initiative par 74 voix contre 35 et 8 abstentions (130 dép.) Le dernier mot était réservé au verdict populaire qui s'est prononcé sans équivoque et en dernier ressort le 29 juin dernier par 14 669 non contre 10 036 oui avec une participation au scrutin d'à peine 23 %. Malgré le peu de zèle du corps électoral, ce résultat paraît d'autant plus significatif qu'aucun comité ne s'était constitué pour patronner le rejet de cette initiative, tandis qu'un groupement très actif avait mené une habile campagne en faveur de l'objectif. Parmi les centres, seuls Fribourg et Bulle ont émis un vote favorable à l'introduction d'un troisième demi-jour. Il en est de même d'un très grand nombre de communes rurales où pourtant l'on aurait été tenté de pouvoir disposer d'un demi-jour supplémentaire.

L'école gagnante, vers un destin plus calme

Il est heureux de constater, malgré la résonance de certains arguments d'ordre psychologique favorables à l'octroi du 3e demi-jour, qu'on n'a pas voulu se lancer dans une aventure pour la formation et l'éducation des enfants. A tout bien considérer et nonobstant quelques petits avantages apparents proposés à l'opinion publique, la question tant de fois débattue sous diverses formes, est maintenant tranchée.

La touchante sollicitude qu'on a cru témoigner dans les deux camps pourrait, semble-t-il, s'exercer plus utilement et sur des problèmes plus manifestement favorables au bien réel de l'enfant et de son avenir. Il reste finalement à espérer que le projet de refonte de la loi de 1884, tant de fois modifiée au cours de ses 90 ans, ira dans le sens d'une organisation toujours plus harmonieuse de l'enseignement primaire. Une concertation judicieusement conçue entre le DIP, la SPF et l'Association cantonale parviendra certainement à concilier le statu quo en matière de congé avec les exigences de la formation continue ainsi qu'avec le recyclage du corps enseignant.

Vers la nouvelle loi

Concluons en formulant l'espoir quasi certain que les vainqueurs et les vaincus du 29 juin 1975 se retrouveront, étroitement unis et solidaires lors de l'adoption de la nouvelle charte scolaire. L'avenir de notre jeunesse en dépend.

C.

L'Ecole protestante de Monthey cherche pour le 1er janvier 1976

instituteur ou institutrice

pour la classe de 3e et 4e primaire.

Nos classes sont intégrées dans l'école communale et suivent le programme valaisan (cours d'allemand et math. moderne).

Faire offres avec curriculum vitae à la commission des classes protestantes, Mme Frei, 13 route du Chili, 1870 Monthey.

L'Ecole cantonale d'agriculture du Jura à Courtemelon/Courtételle engagerait

1 à 2 maîtresses ménagères

pour l'enseignement à l'Ecole ménagère rurale.

Entrée en fonction : 1er octobre 1975.
Traitement et vacances selon décret.
Travail intéressant.

Faire offres avec curriculum vitae à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture du Jura, 2852 Courtemelon/Courtételle.

VENNERAT JURA 700 mètres d'altitude
A louer
chalet pour 40 places
Colonie de vacances avec grand réfectoire.
S'adresser à Jacques Eschmann, 2764 Courrendlin. Tél. (066) 35 58 48.

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.

Bureau et usine :
Chemin Maillefer, tél. (021) 37 62 21
1052 **Le Mont/Lausanne.**

OLYMPUS
Microscopes modernes pour l'école

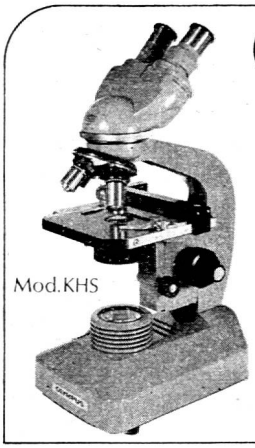
Mod. KHS

Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs
Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier
Demandez notre documentation!
Avantageux, livrables du stock. Service prompt et soigné

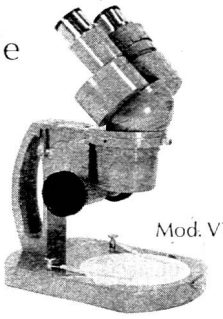
Mod. VT-2

Démonstration, références et documentation: représentation générale:
WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06

MATHÉMATIQUES MODERNES

La série des jeux de 3e année est parue.

Prix : Fr. 261.– plus port et emballage.

Les jeux de 1re et 2e année sont toujours disponibles.

Passer vos commandes pendant qu'il est encore temps.

Editions CEBECE

Matériel d'enseignement moderne

Case postale 35 - 1564 DOMDIDIER

Tél. (037) 75 11 18

Pelikano

le stylo d'écolier qui a largement fait ses preuves avec 2 perfectionnements importants*

** La forme nouvelle de sa partie avant, dite encoche «belle écriture».*

Dans cette encoche, l'index tient bien en place. Il ne peut plus glisser sur la plume. Finis donc les doigts barbouillés d'encre. Les écoliers tiennent ce stylo en souplesse et avec assurance, sans crispation.

** Le nouveau Pelikano existe désormais en version spéciale pour gauchers.*

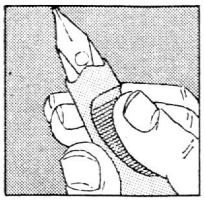

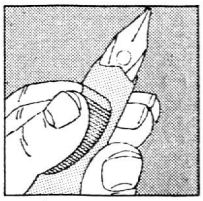

Les modèles spéciaux pour gauchers ont une encoche «belle écriture» déportée sur la gauche et la plume spéciale «L». Plus de 10% des enfants en Suisse sont gauchers pour lesquels les nouveaux modèles spéciaux du Pelikano représentent une aide précieuse.

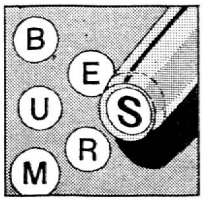

Encore un petit détail du nouveau Pelikano: Plus de confusions en classe grâce aux vignettes-initiales dans l'extrémité du corps.

A propos de l'enseignement audio-visuel:

En 1975 comptera tout ce qui peut faciliter l'enseignement!

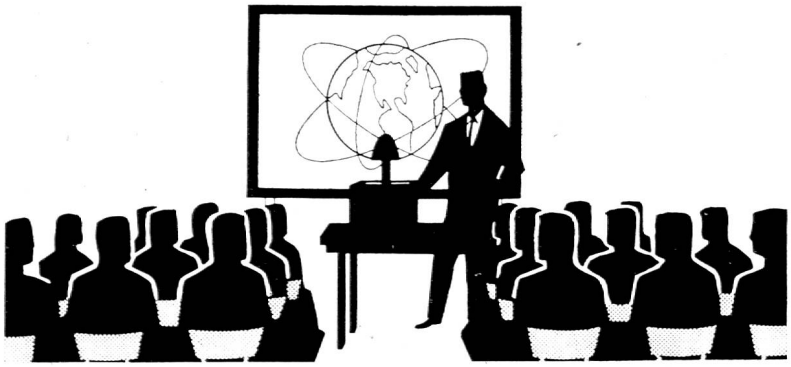

Aujourd'hui beaucoup d'instituteurs se sentent surchargés, car des classes trop nombreuses ne leur laissent pas assez de temps pour préparer les leçons.

C'est justement dans ce contexte que l'enseignement audio-visuel prend une importance décisive: il permet au maître de présenter les sujets plus vite et les rend plus faciles à assimiler.

Pour que chaque pédagogue puisse désormais préparer lui-même, rapidement et sans problèmes, le matériel de projection dont il a besoin, Messerli a mis au point une tireuse absolument nouvelle. Offerte au prix incroyable de Fr. 680.- seulement.

Vraiment, chaque membre du corps enseignant a désormais avantage à tirer lui-même des transparents sur films Tecnifax-Diazochrome. Veuillez vous renseigner auprès des spécialistes Messerli. Ils vous aideront avec plaisir en théorie et en pratique.

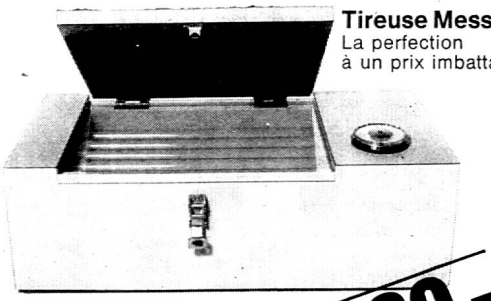

Tireuse Messerli 615
La perfection
à un prix imbattable.

680.-

Messerli

A. Messerli SA 80, rue de Lausanne 1202 Genève

Aux spécialistes de Messerli

Veuillez me renseigner sur:
- ☐ la tireuse Messerli 615
- ☐ le rétro-projecteur Messerli 250 NV
- ☐ les films Tecnifax-Diazochrome

LE

Nom et prénom: _____

No et rue: _____

NPA et localité: _____

Siège social:
Glattbrugg 01-810 30 40
Sägereistrasse 29

Succursales:
Bâle 061-42 70 59
Berne 031-55 82 22/23
Genève 022-31 09 04
Grabs 085-6 55 12
Kriens 041-41 00 80
Lugano 091-3 92 12
Sierre 027-55 98 55

Ruetz AVK 4/75

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE